

Rapport annuel 2017

Un port citoyen ouvert sur le monde





© AdobeStock

Table des matières

1. Introduction	5
2. Le Port autonome de Liège	7
2.1. Mission	7
2.2. Gestion	7
2.3. Conseil d'administration	9
2.4. Direction et les différents services	10
2.5. Contrôle	11
2.6. Formation des administrateurs	12
2.7. Présentation de nos 33 zones portuaires	13
2.8. Conditions d'installation et de tarification	38
3. Bilan des activités 2017	39
3.1. Bilans statistiques	39
3.2. Tourisme fluvial	52
4. Stratégie de réseaux	53
5. Bilan financier	55
5.1. Bilan après répartition	55
5.2. Compte de résultats	57
5.3. Affectations et Prélèvements	58



6. Travaux d'infrastructure

59

6.1.	Installations ou aménagements réalisés par les usagers	59
6.2.	Travaux subsidiés par le SPW réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège	60
6.3.	Travaux subsidiés par le SPW dans le cadre du plan Marshall 2.Vert	60
6.4.	Travaux non subsidiés	60

7. Evénements et actions de promotion

61

7.1.	80 ^{ème} anniversaire du Port autonome de Liège	61
7.2.	Evénements 2017 jalonnant la promotion du Port autonome de Liège	64

8. Symbiose entre économie et environnement

69

9. Le Port autonome de Liège en quelques chiffres

70





© Aerialmedia

1 Introduction

Le Port autonome de Liège a traité, en 2017, plus de 21 millions de tonnes de marchandises, un chiffre en hausse de 3 % par rapport à 2016 ! Le Port de Liège enregistre ainsi une croissance pour la 4^{ème} année consécutive, dopé par les bonnes performances des activités de ses entreprises concessionnaires.

Le Port autonome de Liège, premier port intérieur belge et troisième port intérieur européen, dépasse ainsi à nouveau la barre des 21 millions de tonnes et affiche en 2017 d'excellentes performances :

- une progression de 3 % des tonnages transportés par la voie d'eau qui atteignent le résultat de 15.949.972 tonnes, soit la seconde meilleure performance absolue ;
- une croissance de 3 % du trafic global (eau-rail-route) atteignant 21.088.270 tonnes ;
- une progression de 31 % du trafic conteneurs atteignant 74.431 EVP (soit + 17.569 équivalents vingt pieds - EVP supplémentaires transportés) ; **Il s'agit d'un record absolu !**
- un chiffre d'affaires en hausse de 7,45 % soit 305.062 € de plus pour atteindre le montant de 4.398.824 €.

Le Port autonome de Liège dépasse à nouveau les 21 millions de tonnes, soit une hausse de 3 % du trafic global et 3 % du trafic voie d'eau. Pour l'année 2017, les excellents chiffres enregistrés par le Port autonome de Liège s'expliquent d'abord bien évidemment par les performances de nos sociétés concessionnaires, regroupés au sein de la MUPoL (Manutentionnaires et Usagers du Port de Liège). Ils résultent également

de la politique commerciale et des investissements du Port, réalisés en étroite partenariat avec le Gouvernement wallon. Les matières premières pour la construction (produits minéraux non métalliques), les produits pétroliers (houille et lignite) ainsi que les matières premières secondaires figurent dans le top 3 des marchandises transportées par péniche. Le transport par conteneurs, quant à lui, a connu une hausse remarquable de 31 % !

Le Port autonome de Liège atteint pratiquement les 16 millions de tonnes voie d'eau et retrouve les volumes « voie d'eau » de 2008 ! Il s'agit de notre deuxième record en termes de trafic voie d'eau. Le transport fluvial a connu une crise profonde avec la disparition des transports de produits sidérurgiques, et particulièrement en région liégeoise. Grâce à la recherche de nouveaux partenaires et de nouveaux trafics plus rémunérateurs ainsi qu'au renforcement des trafics de nos concessionnaires historiques, le Port autonome de Liège a réussi sa reconversion.

“

Le Port autonome de Liège dépasse à nouveau les 21 millions de tonnes !

”





© Port autonome de Liège

Il faut également souligner la contribution du Port autonome de Liège à la mobilité du pays. 16 millions de tonnes transitant par la voie d'eau, c'est l'équivalent de 800.000 camions en moins sur nos routes ! Il faut maintenant sensibiliser les entreprises à s'intéresser davantage au développement durable et au transport fluvial, mode de transport sûr, moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

Le complexe portuaire liégeois représente, selon la Banque nationale de Belgique, 7.761 emplois directs et 11.185 emplois indirects générés par l'ensemble des entreprises concessionnaires du Port autonome de Liège.

Cette croissance constante des activités, depuis plusieurs années, confirme nos choix d'inscrire résolument l'activité portuaire au cœur du secteur économique tout en la valorisant et en la diversifiant.

L'année 2017 a également été marquée par le 80^{ème} anniversaire du Port autonome de Liège qui fut célébré en juin 2017 autour du thème « *Urban Waves – Liège, fille de Meuse* ». Une occasion unique pour le Port de se présenter et de dévoiler les activités portuaires au grand public et d'expliquer ses diverses missions.

Ces nombreux développements confortent le Port autonome de Liège dans sa volonté de poursuivre sa politique d'investissement ambitieuse, en étroite partenariat avec le Gouvernement wallon et tous les acteurs du Port.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Au nom du Conseil d'administration,

Emile-Louis BERTRAND
Directeur général

Michel FIRKET
Administrateur délégué

2

© AdobeStock

Le Port autonome de Liège

2.1. Mission

Etablissement public créé par la loi du 21 juin 1937 modifiée par la loi du 10 janvier 1969 et par le décret-programme du 18 décembre 2003, le Port autonome de Liège gère 33 ports échelonnés le long de la Meuse et du canal Albert et a pour missions essentielles :

- l'exécution, sur les terrains qui lui sont concédés, de tous les travaux d'extension et d'amélioration nécessaires pour l'accomplissement de sa mission ;
- l'outillage des ports et la réglementation de leur usage ;
- l'entretien, à ses frais exclusifs, de tous les ouvrages du Port autonome de Liège ;
- la perception de tous les produits quelconques de l'exploitation des ports, notamment: produits de location des biens meubles et immeubles, perception des péages, des redevances, des droits de quai, des produits de location de terrains et de matériel, de hangars, généralement de tous produits quelconques de l'exploitation des ouvrages compris dans sa circonscription ;
- l'octroi de concessions et d'autorisations à des tiers ;
- la réglementation, dans les limites indiquées dans les statuts et dans les actes de reprise des ports existants, du mouvement et du stationnement des bateaux ainsi que des questions intéressant la navigation ;
- toutes autres opérations qui pourraient être confiées au Port autonome de Liège par arrêtés royaux et du Gouvernement wallon.

2.2. Gestion

Le Port autonome de Liège est administré par un Conseil d'administration dont la moitié des membres est déléguée par la Ville de Liège qui est appelée à participer à la gestion, et l'autre moitié par la Wallonie.

Les mandats sont d'une durée de six ans renouvelables par moitié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration comprend un président, un vice-président, un administrateur délégué et neuf membres. Le Bourgmestre de la Ville de Liège est de droit président du Conseil d'administration.

Le Directeur général du Port remplit le rôle de secrétaire du Conseil d'administration.



© Soméf

Sièges

Siège administratif

Quai de Maestricht 14, 4000 Liège

T +32 4 232 97 97

F +32 4 223 11 09

portdeliege@skynet.be

www.portdeliege.be

TVA BE 0202.414.452

Ouverture des bureaux : de 8h à 16h30

Siège technique

Port de Monsin

Rue de l'Île Monsin 40, 4020 Liège

T +32 4 264 02 22

F +32 4 248 50 39

Ouverture des bureaux : de 8h à 12h et de 12h30 à 15h30



© Port autonome de Liège



© Port autonome de Liège

Bureau de police

Port des Yachts

(rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})

Port des Yachts 1, 4000 Liège

T +32 4 223 14 04

F +32 4 223 14 10

Ouverture des bureaux : de 8h à 9h et de 15h à 16h

Capitainerie - Port des Yachts

(rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})

T +32 4 223 14 04

F +32 4 223 14 10

portdeliege@skynet.be

c.marechal@portdeliege.be

VHF canal 23

Ouverture des bureaux :

- du 16 septembre au 14 mai
 - de 8h à 9h et de 15h à 16h
- du 15 mai au 15 septembre
 - en semaine : de 8h à 9h et de 15h à 20h
 - le week-end : de 9h à 10h et de 15h à 20h

Sûreté portuaire

Philippe Prijs, Officier de sûreté portuaire

M +32 496 16 67 17

2.3. Conseil d'administration

Président

Willy DEMEYER

Bourgmestre de la Ville de Liège

Vice-président

Marc GILLIQUET

Directeur - SPW DGO 3

Département de la Police et des Contrôles à Liège

Administrateur délégué

Michel FIRKET

Premier Echevin et Echevin des Finances, de la Mobilité, du Tourisme, du Patrimoine de la Ville de Liège

Administrateurs

Mehmet AYDOGDU

Conseiller communal de la Ville de Liège

Arnaud DEWEZ

Bourgmestre de la Commune de Dalhem

Serge FILLLOT

Bourgmestre f.f. de la Commune d'Oupeye

Louis MARAITE

Conseiller communal de la Ville de Liège

Jean-Claude PHLIPO

Sarah SCHLITZ

Conseillère communale de la Ville de Liège

Sophie THEMONT

Première Echevine déléguée aux fonctions de Bourgmestre de la Commune de Flémalle

Mélissa TREVISAN

Conseillère communale de la Ville de Seraing

Corinne WEGIMONT

Conseillère communale de la Ville de Liège

Administrateurs suppléants

Adrien CROISIER

Diana NIKOLIC

Conseillère communale de la Ville de Liège

Laura QUINTART

Cabinet de Monsieur le Ministre J-C Marcourt, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique

Xavier HANNECART

Président du CDH à la Commune d'Oupeye

Franco IANIERI

Premier Echevin de la Ville de Herstal

Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA

Conseillère communale de la Ville de Liège

Giuseppe MANIGLIA

Conseiller communal de la Ville de Liège

Marc GILLIS

Conseiller communal de la Ville de Liège

Suzanne ROSENBAUM

Conseillère communale de la Ville de Seraing

Laurence THOMASSEN

Daniel WATHELET

Conseiller communal de la Ville de Liège

Commissaires

Adrien VIJGEN

Attaché au Cabinet du Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings Carlo Di Antonio

Stéphane LEFEBVRE

Directeur général du CHR Verviers

Philippe ROUSSELLE

Directeur général de la Ville de Liège

2.4. Direction et les différents services

Maison du Port

Direction générale

Emile-Louis BERTRAND

portdeliege@skynet.be

Service administratif

Pierre SNYDERS

Responsable RH et Affaires générales

Economiste

p.snyders@portdeliege.be

Nicole SACRE

Gestion RH et Affaires générales

n.sacre@portdeliege.be

Claudine LEONARD

Gestion pécuniaire du personnel

c.leonard@portdeliege.be

Secrétariat

Catherine HENRY

Secrétaire de direction

c.henry@portdeliege.be

Nicole BORGS

Agent administratif

n.borgs@portdeliege.be

Dominique WARZEE

Agent administratif

d.warzee@portdeliege.be

Comptabilité

Alain LODRINI

Responsable de service

a.lodrini@portdeliege.be

Marie-Louise GIAMBRA

Agent comptable

ml.giambra@portdeliege.be

Communication

Hélène THIEBAUT

Responsable Communication

h.thiebaut@portdeliege.be

Service économique et commercial

Anne-Sylvie LONNOY

Juriste

as.lonnoy@portdeliege.be

Christine MARCHAL

Juriste

c.marchal@portdeliege.be

Christine CARABIN

Agent administratif – Appui Communication

c.carabin@portdeliege.be

Philippe PRIJS

Statistiques, Etudes économiques et

Correspondant sécurité

p.prijs@portdeliege.be

Service technique

Sandrine RENIER

Agent administratif

s.renier@portdeliege.be

Laura VIGNERY

Agent administratif

l.vignery@portdeliege.be

Sûreté portuaire

Philippe PRIJS

M +32 496 16 67 17

Bâtiment technique

Service Travaux

Roland ULRICI

Contrôleur des travaux
(Ports de Lanaye à Monsin)
r.ulrici@portdeliege.be

Francis KLIMEK

Contrôleur des travaux
(Ports de Coronmeuse à Statte)
f.klimek@portdeliege.be

Henri JORIS

Agent administratif
h.joris@portdeliege.be

L'équipe du Service Travaux

Giovanni CIROLLI

Marc DEMARET

Patrice DEMARET

Julien FAFRA

Benoît GREGOIRE

Patrick HECHTERMANS

Patrick LANGLOIS

Emmanuel LENOIR

Pietro MILITELLO

Alain MODAVE

Béata PIANKA

Sébastien WILHELMY

Port des Yachts

Service Police

Jean RAVAGNAN

Agent de police portuaire
j.ravagnan@portdeliege.be

Bruno DENOMERENGE

Agent de police portuaire
b.denomerenge@portdeliege.be

Joël CORMAN

Agent de police portuaire
j.corman@portdeliege.be

Port des Yachts – Capitainerie

Christian MARECHAL

Gestionnaire du Port des Yachts
c.marechal@portdeliege.be

2.5. Contrôle

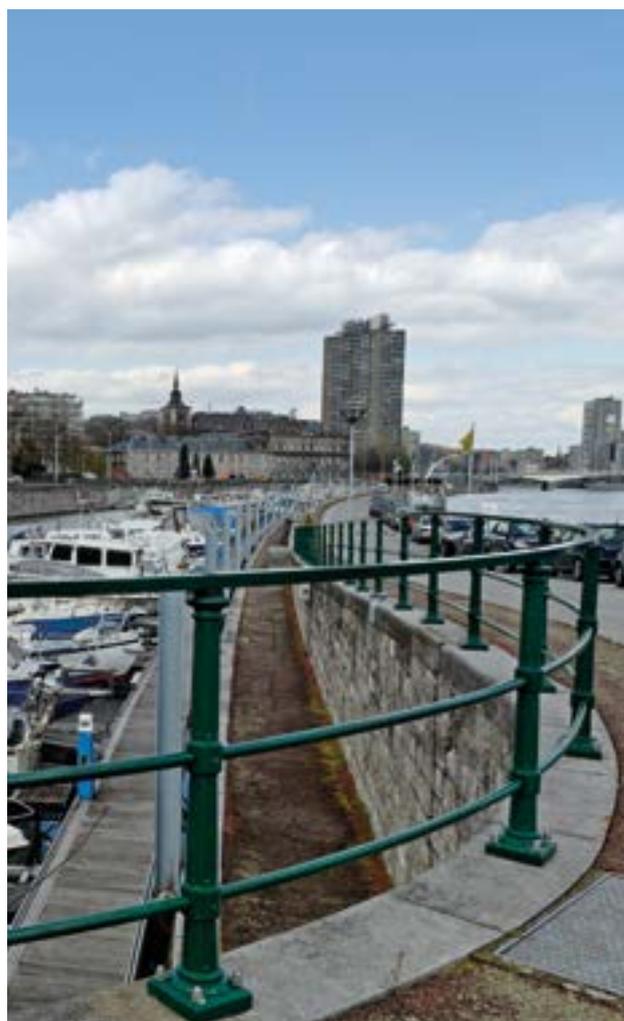
Le Conseil d'administration du Port autonome de Liège et, plus spécialement, les commissaires contrôlent la gestion.

La vérification de la comptabilité se fait par Monsieur le Commissaire de la Ville de Liège et par Messieurs les Commissaires du Gouvernement wallon.

Un compte de « recettes et de dépenses » est transmis annuellement à Monsieur le Ministre des Travaux publics pour être soumis à la Cour des Comptes.

La Cour des Comptes contrôle annuellement la gestion du Port autonome de Liège.

Par ailleurs, par arrêté ministériel du 15 octobre 2015, Messieurs les Ministres Prévot et Lacroix ont désigné Monsieur Vaesen en qualité de Commissaire aux comptes auprès du Port autonome de Liège.



© SPW

2.6. Formation des administrateurs

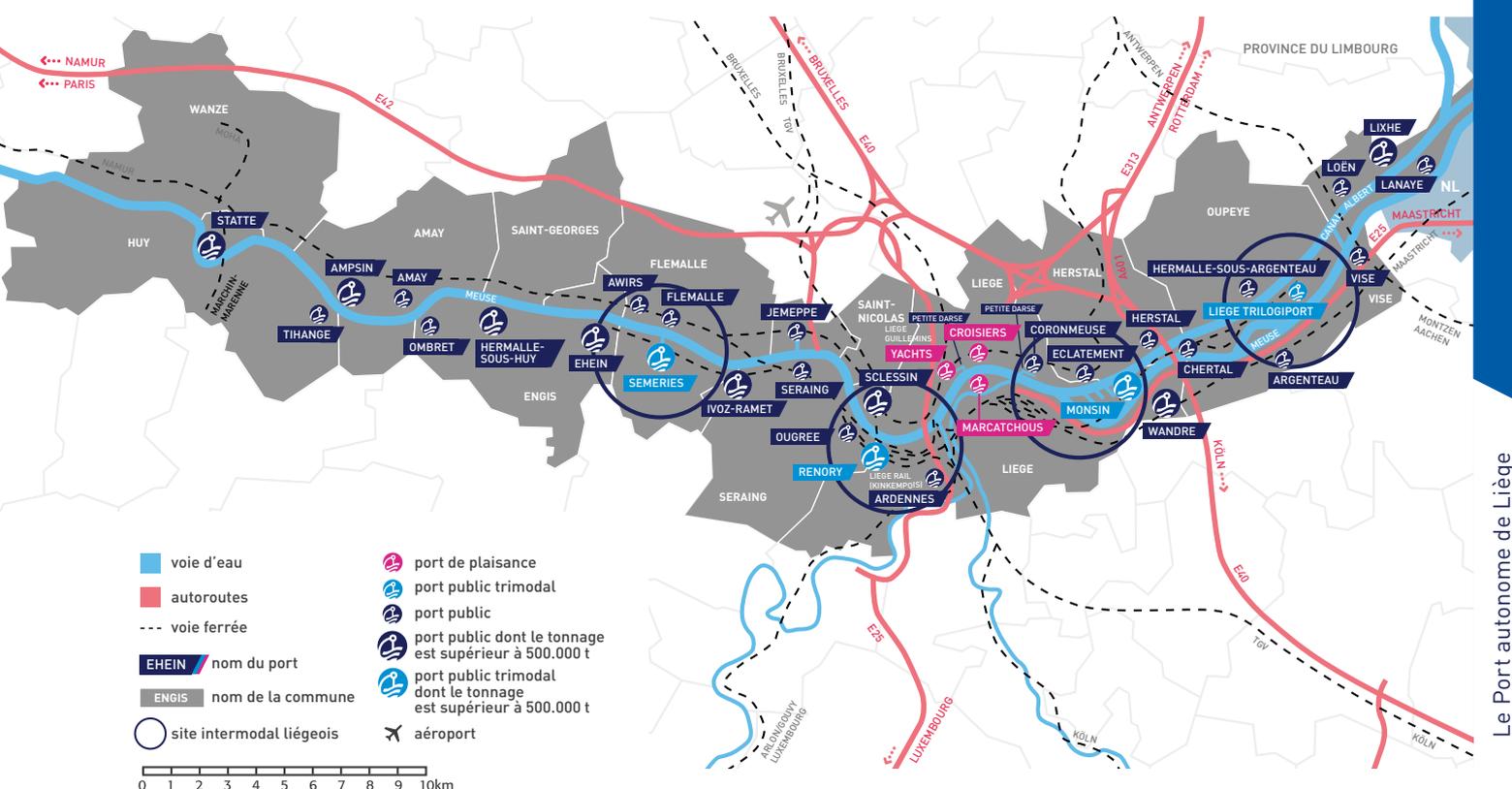
Au cours de l'année 2017, les administrateurs du Port autonome de Liège ont assisté :

- à la présentation du concept global du 80^{ème} anniversaire du Port autonome de Liège par Monsieur Frédéric Cheslet de la société événementielle Impact Diffusion ;
- à la présentation du projet du Group Jost sur la plate-forme multimodale Liège Trilogiport ;
- à la présentation de Madame Nadine Buol, Architecte, au sujet du projet de travaux de la maison mitoyenne à la Maison du Port située rue des Aveugles ;
- à la présentation par l'asbl Racynes, sélectionnée pour la gestion des jardins communautaires sur la plate-forme de Liège Trilogiport, de ces différentes activités ;
- à la présentation de Monsieur Laurent Themlin faisant suite à l'audit énergétique de la Maison du Port et des bâtiments techniques ;
- aux deux présentations de Monsieur Claude Dedye, Consultant pour le Port autonome de Liège, sur les accès ferroviaires de la plate-forme multimodale de Liège Trilogiport.



© AdobeStock

2.7. Présentation de nos 33 zones portuaires



Le Port autonome de Liège

Ci-dessous, le relevé historique des différents arrêtés royaux et ministériels attribuant pour gestion les diverses zones portuaires au Port autonome de Liège.

L'article 38 du règlement organique stipule que le Port autonome de Liège entre en fonction le 1^{er} janvier 1938.

La loi du 21 juin 1937 confie au Port autonome de Liège l'exploitation de l'Île Monsin, comportant deux darses. Des arrêtés royaux des 10 mars 1939, 25 novembre 1953, 10 octobre 1956, 4 août 1961, 18 juin 1965, 3 novembre 1971 et 21 octobre 1982 ont modifié la consistance des terrains concédés à l'Île Monsin.

L'arrêté ministériel du 13 août 1992 a confié au Port autonome de Liège la gestion de la darse triangulaire située sur le territoire de la Ville de Liège à l'Île Monsin. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par l'arrêté ministériel du 8 mai 2008.

Par arrêté royal du 11 janvier 1939, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} décembre 1938, l'exploitation du port public de Renory. Par ailleurs, par arrêtés royaux des 29 novembre 1955 et 20 octobre 1956 et par arrêté ministériel du 13 juillet 2001 et du 14 mars 2016, l'exploitation de certains terrains situés à Angleur a été concédée au Port autonome de Liège en vue de l'extension du port de Renory.

Par arrêté royal du 13 août 1940, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 28 septembre 1940, l'exploitation du port public de Coronmeuse. Ce transfert a été confirmé par arrêté du Régent en date du 10 novembre 1945. Un arrêté royal du 3 février 1976 a modifié l'étendue des terrains concédés au port de Coronmeuse.

D'autre part, par décisions du Conseil communal des 17 janvier 1955 et 23 avril 1956, la Ville de Liège a cédé au Port autonome de Liège certains terrains situés rive gauche du port de Coronmeuse. Un arrêté ministériel du 31 juillet 1996 concède au Port autonome de Liège la gestion d'un terrain supplémentaire situé à l'extrémité aval du bassin de Coronmeuse. Par arrêtés ministériels du 23 octobre 2012, les terrains du port de Coronmeuse, situés rive gauche de la Meuse, en aval du pont Atlas V, ont été d'une part, retirés de la gestion du Port autonome de Liège, et d'autre part, désaffectés et placés en dehors du domaine public de la Région wallonne.

Par arrêté du Régent du 17 octobre 1947, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} mai 1947, l'exploitation du port public de Sclessin. Les limites concédées de ce port ont été modifiées par arrêtés ministériels des 31 mars 1995, 24 novembre 2009 et 12 septembre 2013.

Par arrêtés royaux des 6 mars 1951, 17 juillet 1953, 27 avril 1957 et 20 août 1964, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion des terrains situés à Souverain-Wandre, rive droite de la Meuse.

Par arrêtés royaux des 14 juillet 1951, 9 décembre 1953 et 29 août 1973, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port public de Jemeppe.

Par arrêtés royaux des 8 février 1960, 1^{er} février 1967 et 10 avril 1971, il a été concédé l'exploitation du bassin intérieur de Jemeppe.

Par arrêtés royaux des 6 avril 1954, 23 juillet 1957, 11 mars 1968 et 29 mars 1970, il a été concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port public d'Ivoz-Ramet. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés royaux des 21 octobre 1976, 7 octobre 1983, 9 juillet 1984, 10 août 1984, 8 juillet 1985, 19 novembre 1986, 4 février 1988 et par arrêtés ministériels des 9 août 2010 et 23 septembre 2011.

Par arrêtés royaux des 5 mars 1963 et 29 juin 1971, il a été concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port de Seraing ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages de ce port.



© Port autonome de Liège

Par arrêté royal du 17 avril 1972, tel que modifié par arrêtés ministériels des 8 décembre 2000 et 14 novembre 2003, il a été concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du Port des Yachts de Liège. L'étendue de la zone d'eau de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 24 juin 2014.

Par arrêté royal du 21 avril 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port public d'Ougrée.

Par arrêté royal du 23 juin 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port des Ardennes, à Angleur. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêté royal du 10 juillet 1979 et arrêté ministériel du 3 septembre 1993.

Par arrêtés royaux des 19 janvier 1973 et 16 juillet 1974, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port d'Engis-Ehein. Le port d'Engis a été repris au Port autonome de Liège par arrêté ministériel du 6 mars 2008. Par arrêtés ministériels des 11 janvier 1993, 16 mars 2006, 16 janvier 2013 et 25 septembre 2015, l'étendue des terrains constituant le port d'Ehein a été modifiée.

Par arrêté royal du 31 août 1973, il a été concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port de Flémalle-Haute.

Par arrêté royal du 5 juin 1978, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port d'Argenteau, à Visé. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juin 2007 et 25 septembre 2015.

Par arrêtés royaux des 5 juin 1978 et 26 avril 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion des terrains et du bassin public intérieur de Semeries, à Flémalle ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages d'aménagement portuaire y réalisés.

Par arrêté royal du 12 août 1981, il a été retiré au Port autonome de Liège, en vue de permettre la réalisation des aménagements routiers s'inscrivant dans le cadre de l'assainissement du site et de la rénovation du port de Renory, la gestion de trois parcelles de terrain de l'Etat situées sur le territoire de la Ville de Liège et de la Ville de Seraing.

Par arrêté royal du 21 août 1981, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port public de Herstal, rive gauche du canal Albert.

Par arrêté royal du 29 juin 1982, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion de l'ancien port public des Croisiers-Chéravoie, à Liège.

Par arrêté royal du 26 avril 1984, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège la gestion d'une bande de terrain de 400 mètres de longueur comprise entre les ports d'Ougrée et de Renory.

Par arrêté royal du 9 juillet 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion des ports de Tihange, Ampsin et Ombret. L'étendue des terrains des ports de Tihange et d'Ampsin a été modifiée par arrêtés royaux des 13 novembre 1985 et 27 mars 1987. L'étendue des terrains du port d'Ombret a été modifiée par arrêté ministériel du 15 novembre 2006. L'étendue des terrains du port de Tihange a été modifiée par arrêtés ministériels des 5 mai 2009 et 13 novembre 2014.

Par arrêté royal du 23 avril 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Visé. La configuration des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 20 septembre 2004 et 16 octobre 2014.

© SPW





Par arrêté royal du 8 juillet 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Statte sur le territoire de la Ville de Huy. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 18 mai 1992, 14 septembre 1992, 26 novembre 2007 et 9 février 2010.

Par arrêté royal du 19 novembre 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port d'Eclatement de Herstal. L'étendue des terrains du port d'Eclatement de Herstal a été modifiée par arrêté royal du 28 août 1987.

Par arrêté royal du 21 novembre 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Lanaye.

Par arrêté royal du 24 mars 1987, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port public des Marcachous, sis rive droite de la Meuse, en amont et en aval de la passerelle Saucy.

Par arrêté royal du 5 octobre 1989, la propriété des participations de l'Etat, d'un montant de 5.000.000,00 de francs, a été transférée au 1^{er} janvier 1989, à la Région wallonne, en vertu de l'article 57 § 2 de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, suite à la loi spéciale du 8 août 1980 des réformes institutionnelles, modifiée par la loi du 8 août 1988.

Par arrêté ministériel du 18 juin 2001, la Région wallonne a concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Hermalle-sous-Huy. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juillet 2005 et 19 avril 2011.



Par arrêté ministériel du 11 juin 2004, il a été confié au Port autonome de Liège la gestion des terrains de la Région wallonne, constituant la plate-forme multimodale de Hermalle-sous-Argenteau dite « Liège Trilogiport » sise rive droite du canal Albert entre les ponts de Hermalle-sous-Argenteau et de Haccourt. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêté ministériel du 17 mai 2017.

Par arrêté ministériel du 13 avril 2005, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Hermalle-sous-Argenteau, rive gauche.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2005, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port d'Amay.

Par arrêté ministériel du 6 avril 2006, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port des Awirs, sis rive gauche de la Meuse à l'amont de l'ancienne écluse des Awirs. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 13 novembre 2014.

Par arrêté ministériel du 23 juin 2006, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Loën, sis rive gauche du canal Albert à Visé (Lixhe).

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2008, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Hermalle-sous-Huy.

Par arrêté ministériel du 5 mai 2009, il a été concédé au Port autonome de Liège, la gestion de l'apponement de chargement et de déchargement situé en rive gauche du canal Albert à l'amont de l'Usine CBR au port de Lixhe (Visé). L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 24 septembre 2014.

Par arrêté ministériel du 29 août 2016, il a été concédé au Port autonome de Liège, la gestion des terrains en rive droite du canal Albert, à l'entrée du site de Chertal, constituant le nouveau port dit de Chertal.

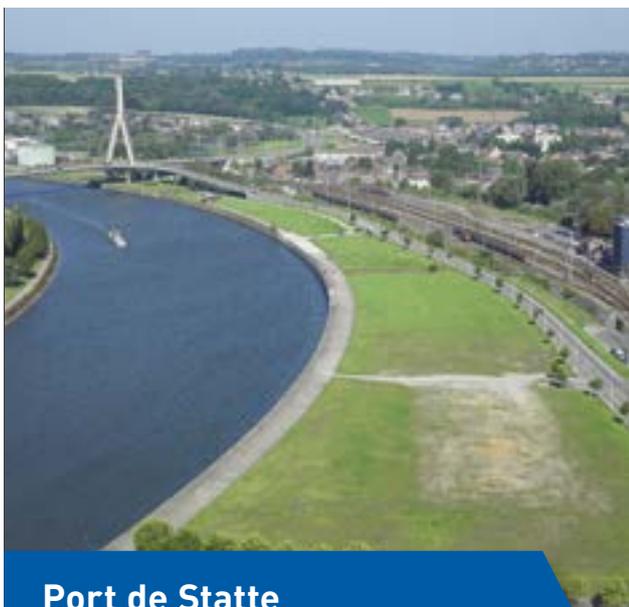


33 zones portuaires

1^{er} Port fluvial belge

3^{ème} Port fluvial européen





Port de Statte

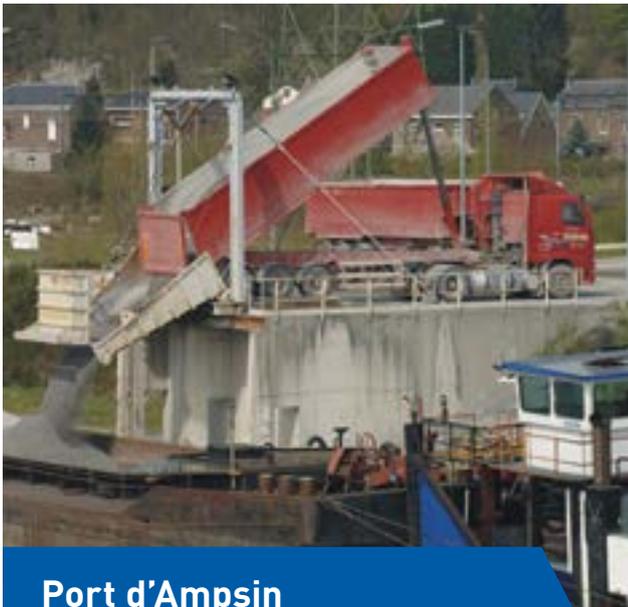
- **Localisation**
Ville de Huy et Commune de Wanze, rive gauche de la Meuse
- **Accès**
Pont de Ben-Ahin
- **Superficie totale**
5 ha 93 a
- **Superficie disponible**
3 ha 64 a
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 1.050 m
 - Enfoncement admis : 2,50 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 69,15
 - Niveau du quai : ± 73,00
- **Equipement**
Eclairage public
- **Usager**
 - S.A. BIOWANZE



Port de Tihange

- **Localisation**
Ville de Huy, rive droite de la Meuse
- **Accès**
Via N90 et N644 (Liège - Huy)
- **Superficie totale**
3 ha 78 a dont 3 ha 23 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
Néant
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 541 m
 - Enfoncement admis : 2,50 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 69,15
 - Niveau du quai : ± 71,40
- **Equipement**
Egout, électricité, téléphone et eau
- **Usagers**
 - S.A. EDF Luminus/ENGIE Electrabel
 - S.A. HOLCIM (Belgique)
 - S.P.R.L. MLD Recyclage

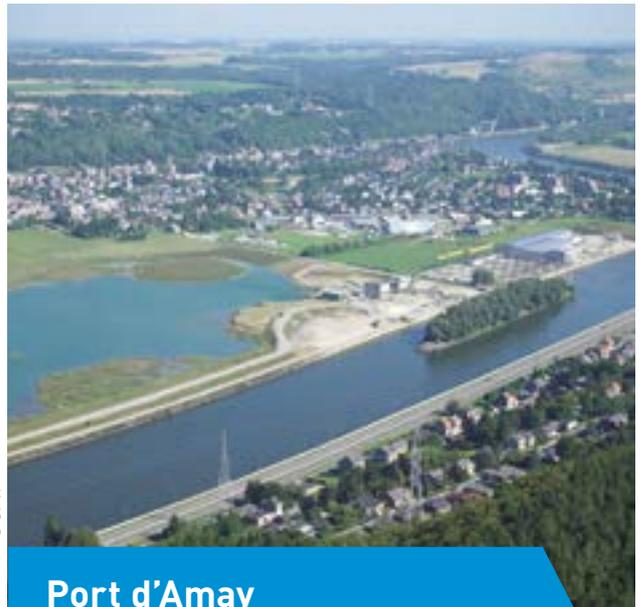




© SPW

Port d'Ampsin

- **Localisation**
Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse
- **Accès**
Via N617 (Liège - Huy)
Via N90 et N644 par le pont d'Ampsin
- **Superficie totale**
1 ha 87 dont 1 ha 80 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
Néant
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 675 m
 - Enfoncement admis : 2,50 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 69,15
 - Niveau du quai : ± 70,15
- **Équipement**
Possibilité électricité et téléphone
Éclairage public
- **Usager**
 - S.A. CARMEUSE



© SPW

Port d'Amay

- **Localisation**
Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse
- **Accès**
Via N90 par le pont d'Ombret
Via N617 (Liège - Huy)
- **Superficie totale**
61 a dont 23 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
23 a
- **Infrastructure**
 - Longueur de la rive : 644 m
 - Enfoncement admis : 2,50 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 64,45
 - Niveau du quai : ± 68,25



© SPW



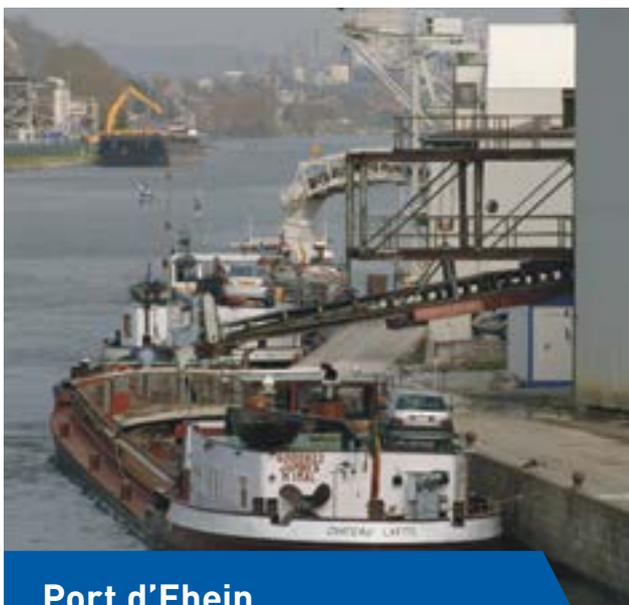
Port d'Ombret

- **Localisation**
Sur les communes d'Amay et d'Engis, rive droite de la Meuse
- **Accès**
Via N90 et N644
N617 par le pont d'Ombret
- **Superficie totale**
90 a dont 61 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
61 a
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 400 m
 - Enfouissement admis : 2,50 m
 - Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
 - Niveau du quai : $\pm 68,00$ (fruit 1/20)
- **Equipement**
Possibilité électricité, téléphone et eau



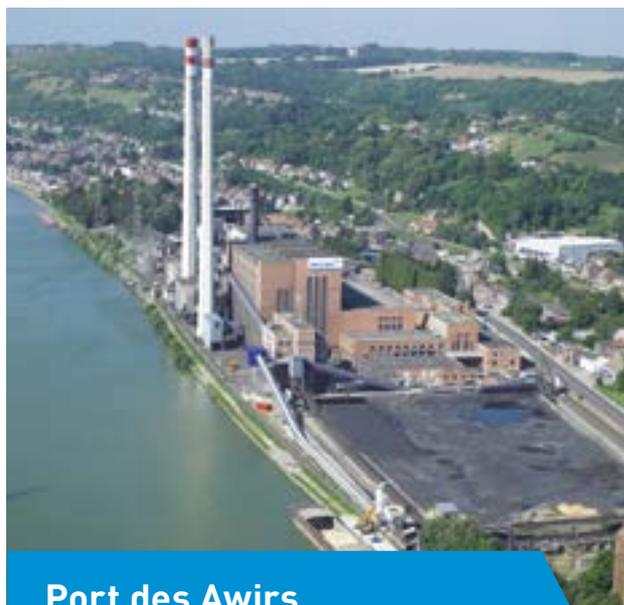
Port de Hermalle-sous-Huy

- **Localisation**
Commune d'Engis, rive droite de la Meuse
- **Accès**
Via N617 par le pont de Hermalle-sous-Huy
Via N90 et N644
- **Superficie totale**
3 ha 69 a dont 3 ha 05 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
68 a
- **Infrastructure**
 - Longueur de la rive : 946 m
 - Enfouissement admis : 3,00 m (uniquement au droit des quais)
 - Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
 - Niveau des quais :
 - $\pm 67,48$ (port amont)
 - $\pm 67,20$ (port aval)
- **Equipement**
 - 4 quais de déchargement (50 m)
 - 1 quai de chargement (63 m)
 - 4 dalles de stockage ($\pm 5.500 \text{ m}^2$)
- **Usagers**
 - S.A. BELGIAN SCRAP TERMINAL WALLONIE (BST Wallonie)
 - S.A. CARRIERES ET FOURS A CHAUX « DUMONT-WAUTIER »
 - S.A. ECODREAM
 - S.A. HOLCIM (Belgique)



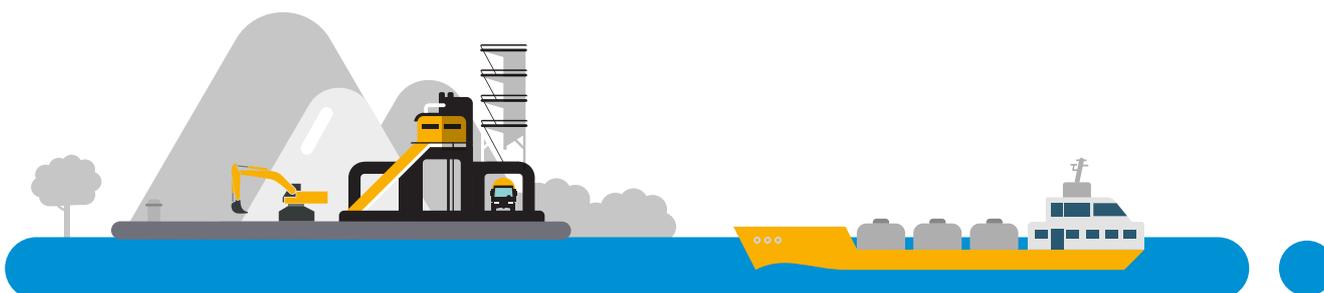
Port d'Ehein

- **Localisation**
Commune d'Engis, rive droite de la Meuse
- **Accès**
Via N617
Via N90 et N644
- **Superficie totale**
2 ha 94 a dont 2 ha 13 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
6 a
- **Infrastructure**
 - Longueur des quais : 1.244 m
 - Enfoncement admis : 3,00 m
 - Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
 - Niveau des quais :
 - $\pm 66,50$ en aval du pont
 - $\pm 68,00$ en amont du pont
- **Equipement**
 - 1 grue de 10 t
 - Egout, possibilité électricité et téléphone
- **Usagers**
 - S.A. CARMEUSE
 - S.C.S. N&B KNAUF



Port des Awirs

- **Localisation**
Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse
- **Accès**
Via N617 (Liège - Huy)
- **Superficie totale**
78 a dont 31 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
Néant
- **Infrastructure**
 - Longueur de la rive : 818 m
 - Enfoncement admis : 3,00 m
(accostage autorisé uniquement devant le mur de quai et au droit des ducs d'Albe)
 - Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
 - Niveau du quai : $\pm 65,70$
- **Equipement**
 - 1 appontement
- **Usager**
 - S.A. ENGIE Electrabel





Port de Flémalle

● Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

● Accès

Via N617 (Liège - Huy)

● Superficie totale

4 ha dont 3 ha 22 a de terrains exploitables

● Superficie disponible

Néant

● Infrastructure :

- Longueur du quai : 730 m
- Enfoncement admis : 2,80 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,50$

● Equipement

- 1 pont portique de 8,5 t
- 2 ponts roulants de 10 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- 2 entrepôts d'une superficie totale de 500 m²
- Egout, téléphone, électricité BT (possibilité HT), éclairage public et eau

● Usager

- S.A. GPF1



Port de Semeries

● Localisation

Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

● Accès

- Routier : via N90 et N644
- Maritime :
 - goulet de 27 m de largeur sur 44 m de longueur
 - tirant d'air de 7,50 m

● Superficie totale

6 ha 47 a dont 5 ha 40 a de terrains exploitables

● Superficie disponible

Néant

● Infrastructure

- Longueur des quais : 554 m dont 458 m utiles
- Enfoncement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,95$

● Equipement

Voie ferrée (quai nord - 450 m), égout, téléphone, électricité BT et HT, eau et éclairage public

● Usagers

- S.C.I.R.L. INTRADEL
- S.A. SEGAL



© SPW

Port d'Ivoz-Ramet

- **Localisation**
Sur la Ville de Seraing et la Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse
- **Accès**
Via N90 (Liège - Huy)
- **Superficie totale**
6 ha 98 a dont 6 ha 07 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
45 ha
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 1.186 m (1.110 m utiles)
 - Enfoncement admis : 2,50 m
 - Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
 - Niveau du quai : $\pm 63,80$
- **Equipement**
 - 1 pont portique
 - 1 grue mobile de 5 t
 - 2 grues mobiles de 15 t
 - 1 pont-à-peser de 50 t
 - Egout, électricité BT et HT, éclairage public, eau, téléphone et gaz
- **Usagers**
 - A.S.B.L. BLEGNY MINE (Bateau « Pays de Liège »)
 - S.A. EDF Luminus
 - S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
 - S.A. SOMEF



© SPW

Port de Seraing

- **Localisation**
Ville de Seraing, rive droite de la Meuse
- **Accès**
Via N90 (Liège - Huy)
- **Superficie totale**
2 ha 14 a dont 1 ha 22 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
17 a 19
- **Infrastructure**
 - Longueur des quais :
 - en Meuse : 455 m (375 m utiles)
 - en bassin : 488 m (175 m utiles)
 - Enfoncement admis : 2,50 m
 - Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
 - Niveau des quais : $\pm 65,00$ - $\pm 62,50$
(quai de 154 m côté voirie)
- **Equipement**
 - Egout, électricité (cabine HT à proximité), éclairage public, téléphone et eau
 - Quai de chargement roulier pour colis lourds (accès direct d'un convoi routier sur bateau)
- **Usager**
 - S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)



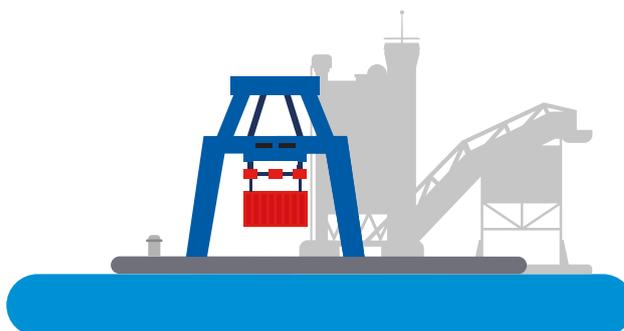
Port de Jemeppe

- **Localisation**
Ville de Seraing, rive gauche de la Meuse
- **Accès**
 - Routier : Via N617 (Liège - Huy)
 - Maritime :
 - goulet de 13,60 m de largeur sur 18 m de longueur
 - tirant d'air de 6,65 m
- **Superficie totale**
3 ha 20 a dont 2 ha 22 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
Néant
- **Infrastructure**
 - Longueur des quais :
 - en Meuse : 723 m
 - en bassin : 360 m
 - Enfoncement admis :
 - 2,80 m sur les 180 m amont
 - 2,50 m pour le reste
 - Niveau du plan d'eau : ± 60,00
 - Niveau des quais :
 - amont : ± 64,00 à 65,00
 - aval : ± 63,50
 - bassin : ± 65,00
- **Équipement**
 - 2 entrepôts d'une superficie totale de 1.500 m²
 - Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT et éclairage public (bassin)
- **Usagers**
 - S.A. CIMENTERIES C.B.R. & S.A.GERDAY
 - S.A. FRISAYE TRANSPORTS
 - S.A. SOMEF



Port de Sclessin

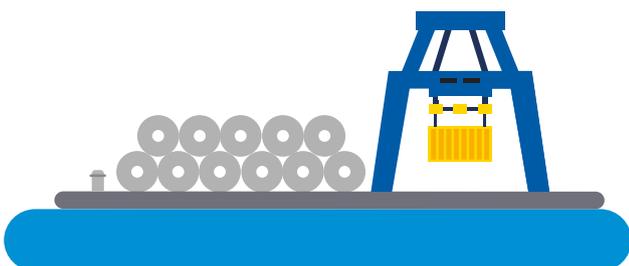
- **Localisation**
Ville de Liège, rive gauche de la Meuse
- **Accès**
Via N617 (Liège - Huy)
- **Superficie totale**
Néant (quai sans terrain attenant)
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 335 m (238 m utiles)
 - Enfoncement admis : 2,50 m
 - Niveau du quai : ± 62,20
- **Usagers**
 - S.P.R.L. EXXONMOBIL PETROLEUM & CHEMICAL
 - VARO ENERGY SUPPLY TRADING B.V.





Port d'Ougrée

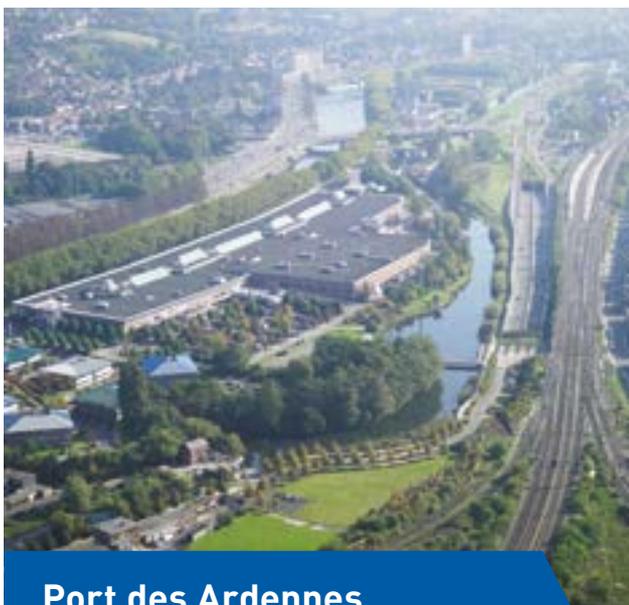
- **Localisation**
Ville de Seraing, rive droite de la Meuse
- **Accès**
Via N90 (Liège - Huy)
- **Superficie totale**
1 ha de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
Néant
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 422 m
 - Enfoncement admis :
 - 2,50 m (sur 160 m amont)
 - 3,40 m (sur 245 m aval)
 - Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
 - Niveau du quai : $\pm 64,00$
- **Equipement**
Eclairage public et téléphone
- **Usager :**
 - S.A. ARCELORMITTAL BELGIUM



Port de Renory

- **Localisation**
Villes de Liège et de Seraing, rive droite de la Meuse
- **Accès**
Via N90 (Liège - Huy)
- **Superficie totale**
14 ha 33 a dont 13 ha 48 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
2 ha 63a
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 1.734 m dont 1.692 m utiles
 - Enfoncement admis : 2,50 m sur 960 m et 3,00 m sur 197 m
 - Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
 - Niveau des quais : $\pm 63,50$ sur 960 m
 $\pm 65,55$ sur 332 m aval
- **Equipement**
 - Raccordement ferré (3.330 m), égout, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone et eau
 - 1 pont portique de 5 à 6 t
 - 3 ponts portiques de 35 à 50 t
 - 2 grues mobiles de 5 et 6 t
 - 2 grues mobiles de 20 et 50 t
 - 3 ponts à peser de 60 t
 - 9 entrepôts d'une superficie totale de 7.800 m²

Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire) et il est desservi par une navette fluviale de conteneurs.
- **Usagers**
 - S.A. ATRIUM NOVANDI
 - S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
 - S.A. LIEGE CONTAINER TERMINAL



Port des Ardennes

- **Localisation**
Ville de Liège, rive gauche du canal de l'Ourthe
- **Accès**
Autoroute E25 à proximité
- **Superficie totale**
1 ha 78 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
1 ha 54 a
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 172 m dont 156 m utiles
 - Enfouissement admis : 1,80 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 64,25
 - Niveau du quai : ± 67,60
- **Équipement**
Electricité HT et téléphone
- **Usager**
S.A.FLUXYS



Port des Marcathous

- **Localisation**
Ville de Liège, rive droite de la Meuse, au pied de la passerelle Saucy
- **Accès**
 - Piétonnier : par la passerelle Saucy
 - Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)
- **Superficie totale**
6 a constitués par un terre-plein
- **Infrastructure**
 - Longueur de quai : 150 m
 - Enfouissement admis : 2,50 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 60,00
 - Niveau du quai : ± 61,25 m sur 100 m
- **Équipement**
 - Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers.
 - Eau, électricité et éclairage public.



Port des Yachts

● Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse, entre le pont Albert 1^{er} et le pont Kennedy

● Accès

- Routier : via le Pont Albert 1^{er}
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maastricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

● Superficie totale

65 a constitués par un terre-plein

● Infrastructures

- Longueur des quais :
 - en bassin : 765 m
 - en Meuse : 440 m
- Enfoncement admis :
 - en bassin : 2,00 m
 - en Meuse : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais :
 - en bassin : $\pm 61,00$ m
 - en Meuse : $\pm 62,00$ m

● Equipement

- Port à vocation touristique équipé de pontons et de catways et offrant les services suivants : raccordement en eau et électricité, Wi-Fi, fax, éclairage public, parking, dépôt huiles usagées et endroit sécurisé
- Borne interactive
- Capitainerie « Georges Truffaut » avec service d'accueil, locaux d'accueil, laverie, sanitaires et douches.

Heures d'ouverture :

Hors saison (du 16 septembre au 14 mai) :

- de 8h à 9h et de 15h à 16h
- le week-end : à la demande

En saison (du 15 mai au 15 septembre) :

- en semaine : de 8h à 9h et de 15h à 20h
- le week-end : de 9h à 10h et de 15h à 20h

En dehors de ces heures, la Capitainerie reste disponible à la demande.

- Brasserie-Restaurant « La Capitainerie »





Port des Croisiers-Cheravoie

● Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse et au pied de la passerelle Saucy

● Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maastricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

● Superficie totale

10 a constitués par un terre-plein

● Infrastructure

- Longueur du quai : 158 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,25$ sur 53

● Equipement

Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers.

Eau, électricité et téléphone.



Port de Coronmeuse

● Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

● Accès

- Routier : quai de Coronmeuse - Autoroutes E25 et E40 via le pont Atlas V
- Fluvial : goulet de 14,40 m à 18,30 m de large sur 102 m de long
- Tirant d'air : 3,40 m à 5,70 m sur 21 m de long

● Superficie totale

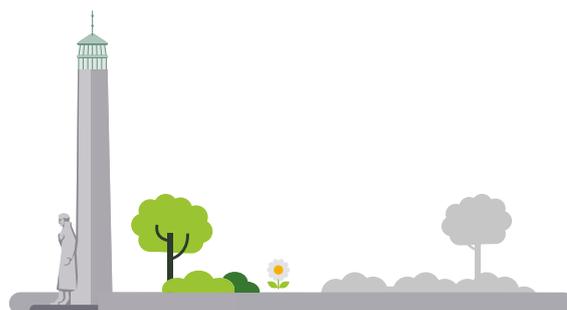
Néant – Bassin sans terrains attenants

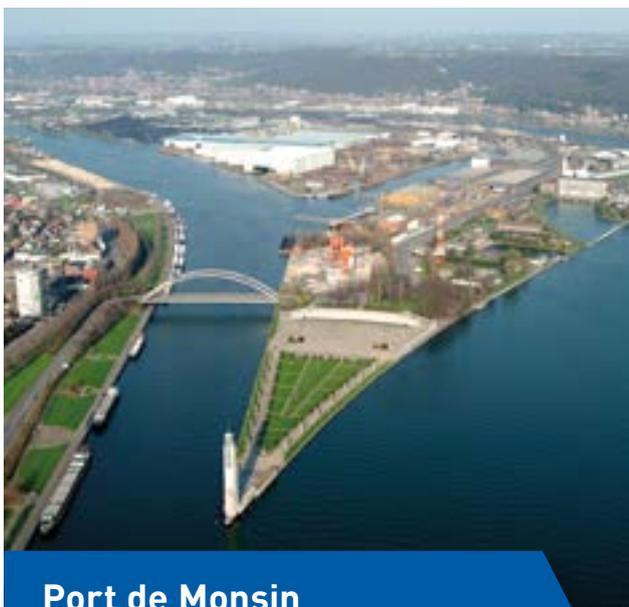
● Infrastructure

- Longueur des quais : 1.532 m dont 781 m utiles
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais : $\pm 62,10$ (62,30 rive droite)

● Equipement

Eau, éclairage public, possibilité électricité et téléphone





Port de Monsin

● Localisation

A l'aval de Liège, à l'origine du canal Albert.
Le port est ceinturé par le canal Albert et la Meuse.

● Accès

Par les ponts Marexhe, Milsaucy et le pont barrage
Accès direct à l'autoroute E25 Liège - Maestricht

● Superficie totale

93 ha dont 72 ha de terrains exploitables

● Superficie disponible

1 ha 12 a

● Infrastructure

Situation des quais	Longueur utile
- canal Albert	790 m
- darse sud	1.250 m
- darse nord	896 m
- quai en Meuse	1.150 m
- darse en Meuse	190 m
- darse couverte	220 m
- darse triangulaire	71 m

● Enfoncement admis :

- darse sud, darse nord, canal Albert : 3,00 m
- darse couverte : 3,40 m
- darse triangulaire : 2,50 m

● Niveau du plan d'eau :

± 60,00 en canal Albert et ± 54,30 en Meuse

● Niveau des quais :

± 62,00 en canal Albert et ± 58,65 en Meuse

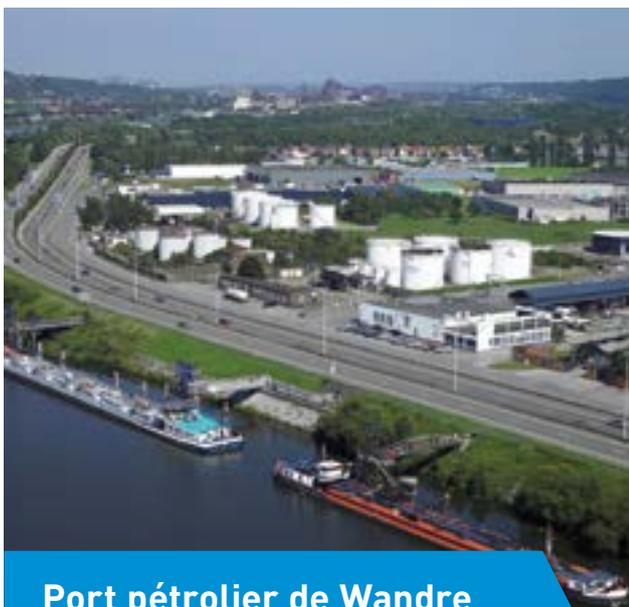
● Equipement

- 1 voie dorsale de 2,7 km sur laquelle se greffent 12 quais et routes desservant les installations de l'Île Monsin

- 15 km de voies ferrées sillonnent l'Île Monsin
- Gare de triage (superficie de 7 ha)
- 1 bureau des douanes est à la disposition des usagers
- Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT, gaz et éclairage public
- 1 darse couverte de 110 m de long et 26 m de large munie d'une porte anti-vagues et d'un volet de fermeture, occupe une superficie totale de 15.100 m² dont 10.000 m² sont réservés au stockage et à la manutention de produits à l'abri des intempéries. Elle est desservie par 2 quais et 3 voies ferrées.
- 2 ponts portiques de 9 à 15 t
- 2 ponts portiques de 25 à 30 t
- 22 ponts roulants de 0,5 à 5 t
- 11 ponts roulants de 7,5 à 10 t
- 3 ponts roulants de 12 à 15 t
- 4 ponts roulants de 20 à 30 t
- 2 ponts roulants de 45 t
- 12 grues de 2 à 4 t
- 7 grues de 5 t
- 1 grue de 12 t
- 18 ponts à peser de 4 à 100 t
- 44 entrepôts d'une superficie totale de 102.135 m²
- 53 silos à céréales d'une capacité totale de 25.000 t

● Usagers

- S.A. ANCIENS ETABLISSEMENTS ROBERT COLETTE (HUBO) (3+4)
- S.A. BETON BAQUETTE MARCEL (25)
- S.A. DERICHEBOURG BELGIUM (11 A,B)
- S.A. ENVISAN INTERNATIONAL (15)
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.) (7A,B,C,E,F,I,J,K,L)
- S.P.R.L GASCOGNE BOIS (9)
- S.A. GRAVAUBEL (22 B)
- S.A. HOLCIM (Belgique) (18 A,B)
- S.A. HOLDING DE ACEROS ESPECIALES (Ausa) (14 A,B)
- S.P.R.L. INTER DECOUPE (16)
- S.A. MEUSE ET SAMBRE (2)
- S.A. READY BETON (1)
- S.A. RECYLIEGE (24)
- S.A. REVATECH (13)
- S.A. SAMETAL (7D)
- S.A. SILOS DE LA MEUSE (5+6)
- S.A. SOCIETE D'OPERATIONS MARITIMES ET FLUVIALES (SOMEF) (12 A, B)
- S.A. TECHNIQUE ET PROTECTION DES BOIS (T.P.B.) (8 A,B,C)
- S.A. TERVAL (20A,B,C,D,E,F,G,H - 23)
- S.P.R.L. TRH Liège (17)



Port pétrolier de Wandre

● Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse en amont du pont de Wandre

● Accès

Via N43 (Liège - Visé)

Accès direct aux autoroutes E25 et E40

● Superficie totale

59 ha 16 a dont 56 ha 58 a de terrains exploitables

● Superficie disponible

1 ha 41 a

● Infrastructure

- Longueur de la berge : 1.985 m
- Enfouissement admis :

Avis à la batellerie du 27 juin 2001 :

BASSE MEUSE - REGLE DE NAVIGATION - Tirant d'eau
Par dérogation à l'article 1° du règlement particulier de la Meuse, le maximum de tirant d'eau des bateaux admis à naviguer est fixé, à titre d'essai et de pure tolérance, dans la passe navigable, de la manière suivante :

- depuis le pont-rail de Monsin (cumulée 115,260) jusqu'à la cumulée 115,900 : 2,80 m
- depuis la cumulée 115,900 jusqu'au pont de Wandre (cumulée 117,874) : 3,40 m

- Niveau du plan d'eau : ± 54,30

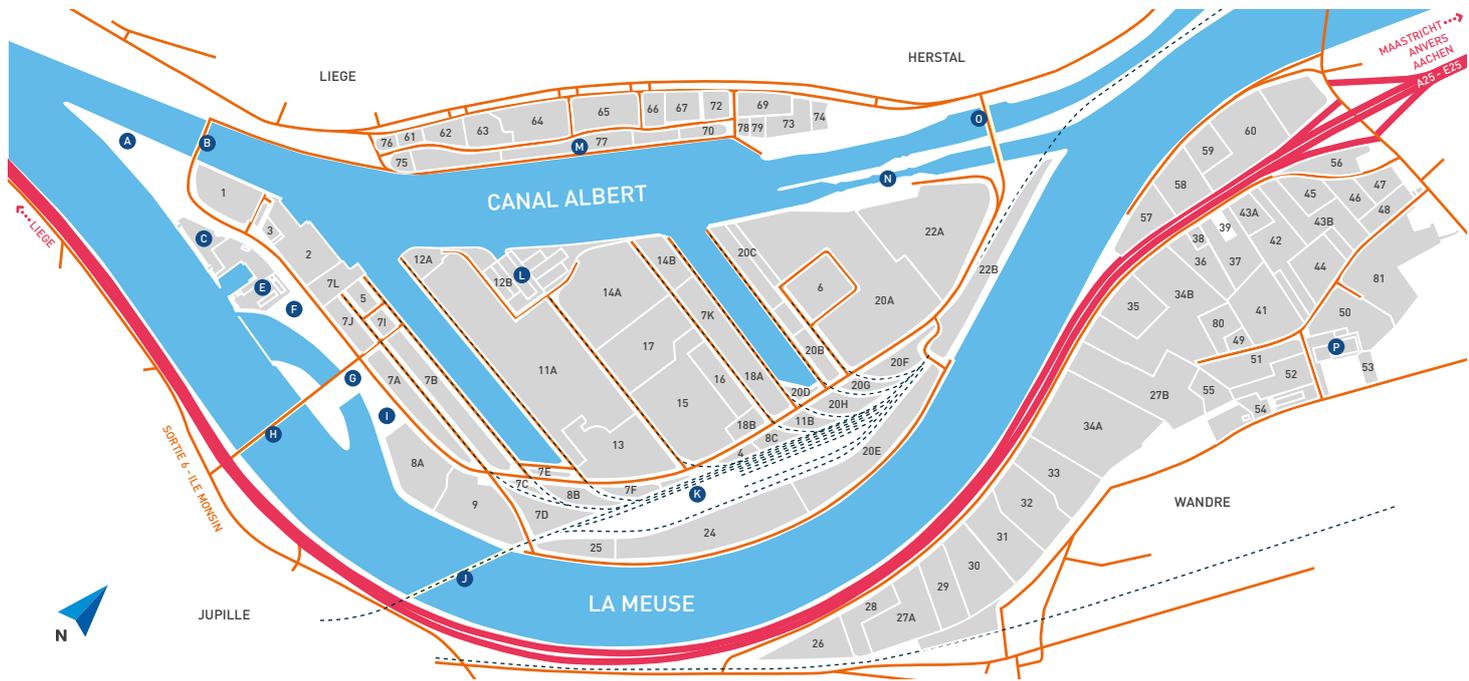
● Equipement

- Raccordement ferré possible, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone, eau et gaz
- 9 appontements en Meuse permettent l'accostage de pétroliers
- 12 tunnels sous l'autoroute Liège - Maestricht offrent une liaison entre les berges de la Meuse et les terrains
- Tankage : 82 tanks d'une capacité de stockage de 350.000 m³
- 47 entrepôts d'une superficie totale de 102.240 m²

● Usagers

- S.A. ANTARGAZ Belgium (55)
- S.A. AUTOSECURITE (26+30)
- S.A. AXIMA REFRIGERATION (46)
- S.P.R.L. BABYLISS FACO (45)
- S.A. CENTRE DES ABRASIFS (50)
- S.A. CONSTRUCTIONS ELECTRONIQUES + TELECOMMUNICATIONS (CE+T) (41)
- S.A. COFIMEX (44)
- S.A. DAUVIMMO (28)
- S.A. ETS J. DEFLANDRE ET FILS (52)
- S.P.R.L. DEPANNAGES BAYARDS (31)
- S.A. DEPOTS PETROLIERS CONTERN (34 A, B)
- S.A. D'HONDT (32)
- S.A. DIMMA DESIGN (37)
- S.A. GERMEAU CARRIERE (36)
- S.A. GESIMAT (43A,B)
- S.A. GILOPS GROUP (60)
- S.P.R.L. GLOBAL MAINTENANCE INDUSTRIES (48)
- S.P.R.L. I'D (59)
- S.A. IMRECA (42)
- S.A. JOLY (33)
- S.P.R.L. LE BETON MOSAN (58)
- S.P.R.L. LE PETIT BONHOMME EN PIERRE (47)
- S.A. LIEGE TANK STORAGE (L.T.S) (35)
- S.P.R.L. PARMECANIQUE (57)
- S.A. PETROLEUM PRODUCTS STORAGE AND TRANSPORT COMPANY (29)
- S.A. PROMAS INTERNATIONAL (39)
- S.A. RUS TONY INDUSTRIES (38)
- S.P.R.L. S.D.M. (49)
- S.C.R.L. SMARTVALUE
- S.A. SOLIREM (51)
- S.A. TOTAL BELGIUM (27 A, B)
- S.C.A. MAURICE WILKIN IMMO (RETIF BELGIUM) (56)
- S.C.R.I. W-STONES (54)

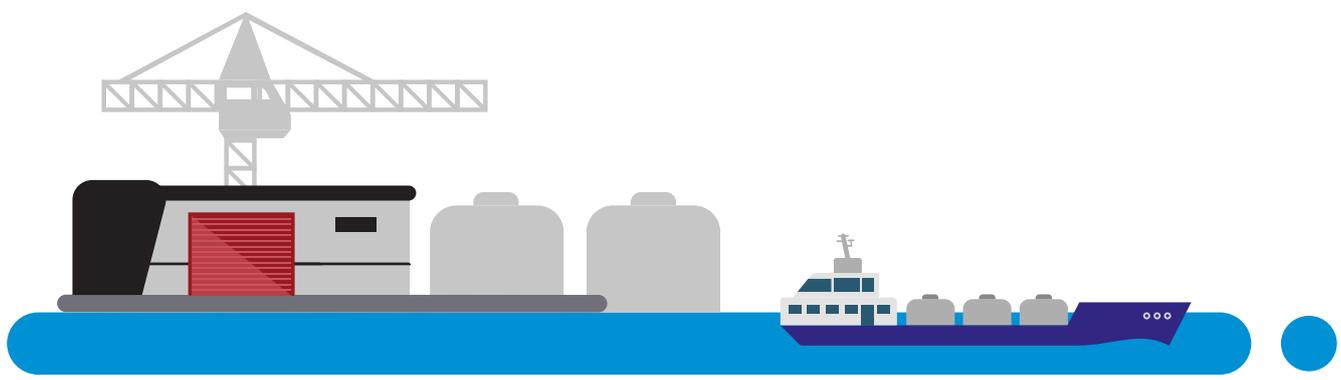
Port pétrolier de Wandre

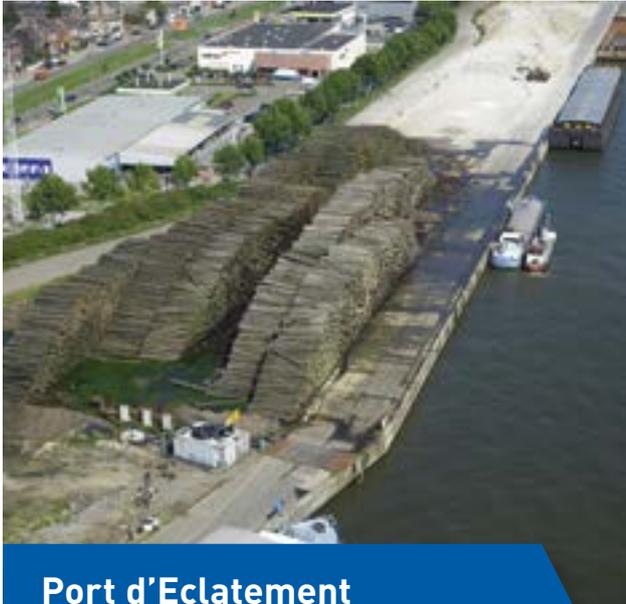


- A** Esplanade Albert 1^{er}
- B** Pont Marexhe
- C** Royal Yacht Club de la Meuse
- E** Port autonome de Liège
Bureau technique et salle d'exposition / de conférence
- F** SPW-DGO 2 (Direction de la gestion des équipements, des voies hydrauliques de Liège et des barrages)
- G** Centrale hydroélectrique
- H** Pont-barrage de Monsin

- I** S.A. EDF LUMINUS
- J** Pont rail
- K** Gare de triage
- L** Darse couverte
- M** Port d'éclatement
- N** Ecluse de Meuse
- O** Pont Milsaucy
- P** Atc La Détente

- parcelles
- ▬ voie d'eau
- ▬ autoroutes
- ▬ routes
- - - voie ferrée





© SPW

Port d'Eclatement

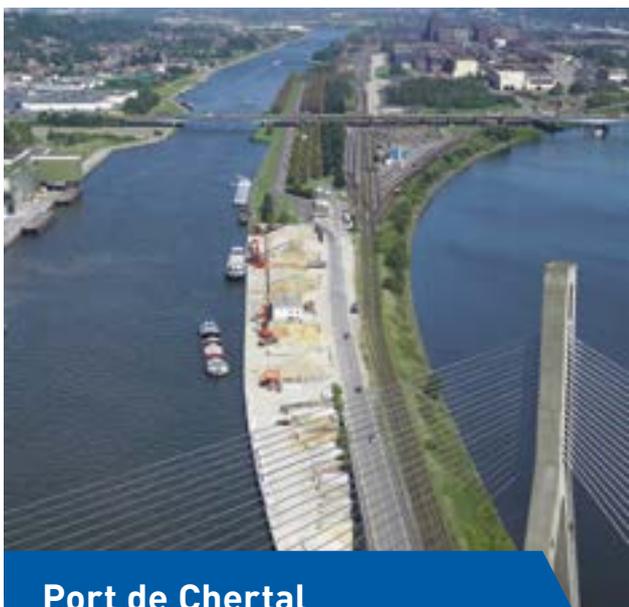
- **Localisation**
Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert
- **Accès**
Boulevard Zénobe Gramme
- **Superficie totale**
11 ha 24 dont 8 ha 52 de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
67 a
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 896 m dont 855 m utiles
 - Enfoncement admis : 2,50 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 60,00
 - Niveau du quai : ± 62,00
- **Equipement**
Eau, électricité, éclairage public et téléphone
- **Usagers**
 - S.A. ALDI VAUX-SUR-SURE (73)
 - S.A. COLRUYT (64)
 - ETS GARAGE G. ET O. MARTIN (72)
 - S.A. GARAGE MARIO LANA (69+78)
 - S.A. KBC VASTGOESPORTEFEUILLE BELGIE (GAMMA) (63)
 - S.A. LA BOUEE (70)
 - N.V. LAMBEFIMMO (66)
 - LIDL BELGIUM GmbH und Co KG
 - S.A. LUKOIL BELGIUM (61)
 - S.A. L'UNIVERSELLE IMMO (62+67+79)
 - S.A. NEPTUNIA (75)
 - M. STANISCI (76)
 - S.A. TRANSINDUSTRIE - INVEST (74)



© SPW

Port de Herstal

- **Localisation**
Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert
- **Accès**
Via N671 (Liège - Maestricht)
Accès direct à l'autoroute E40
- **Superficie totale**
10 ha 80 a dont 9 ha 15 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
Néant
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 700 m (675 m utiles)
 - Enfoncement admis : 3,00 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 60,00
 - Niveau du quai : ± 62,00
- **Equipement**
 - Egout, électricité HT, éclairage public, télédistribution, téléphone, eau et gaz
 - Unité de traitement des déchets ménagers, production d'électricité
 - 5 ponts roulants de 10 t
 - 1 grue mobile de 2,5 t
 - 4 ponts à peser de 60 t
 - Différents bâtiments pour un total de 21.200 m²
- **Usagers**
 - S.C.I.R.L. INTRADEL
 - S.A. SUEZ R&R BE Wallonie



Port de Chertal

- **Localisation**
Ville de Herstal, rive droite du canal Albert
- **Accès**
Via le pont de Wandre
Accès direct aux autoroutes E40 et E25
- **Superficie totale**
1 ha 14 a dont 99 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
Néant
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 385 m
 - Enfoncement admis : enfoncement admis par le Service Public de Wallonie en canal Albert (à titre d'information : 3,40 m au 05.04.2018)
 - Niveau du plan d'eau : ± 60,00
 - Niveau du quai : ± 61,50
- **Usager**
 - S.A. MATEGRO



Port d'Argenteau

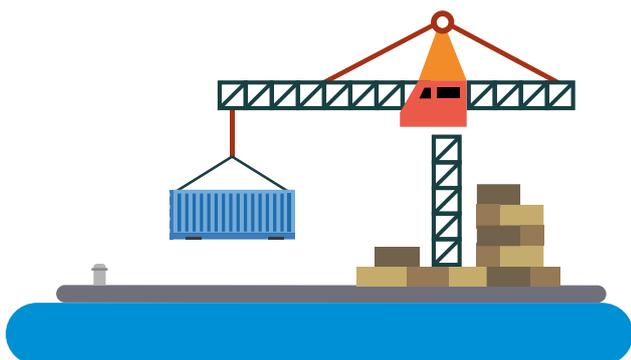
- **Localisation**
Ville de Visé, rive droite de la Meuse
- **Accès**
Via N653 (Liège - Visé)
Accès direct à l'autoroute E25
- **Superficie totale**
7 ha 93 a dont 6 ha 73 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
Néant
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 1.068 m dont 963 m utiles
 - Enfoncement admis : 2,40 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 54,30
 - Niveau du quai : ± 57,00
- **Équipement**
 - 2 grues mobiles de 1,5 t et 2 t de capacité
 - 1 entrepôt de 1.209 m²
 - Electricité HT, téléphone et gaz
- **Usagers**
 - S.A. MATEGRO
 - S.C. S.C.A.R.





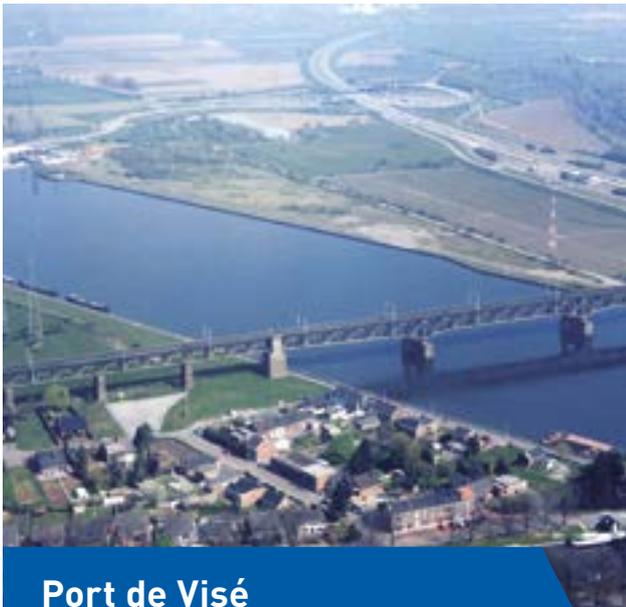
Port de Hermalle-sous-Argenteau

- **Localisation**
Commune d'Oupeye, rive gauche du canal Albert
- **Accès**
Via l'autoroute E25,
sortie Hermalle-sous-Argenteau (n° 3)
- **Superficie totale**
80 a dont 31 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
11 a 33
- **Infrastructure**
 - Longueur de la rive : 800 m
 - Enfoncement admis : 3,40 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 60,00
 - Niveau du quai : ± 61,50
- **Usagers**
 - S.A. EUROQUARTZ
 - S.A. SABLIERE DUPUIS
 - S.A. E. VICTOR MEYER



Liège Trilogiport

- **Localisation**
Commune d'Oupeye, rive droite du canal Albert
- **Accès**
Via l'autoroute E25
 - En venant de Maestricht, sortie Hermalle-sous-Argenteau (n° 3) suivre Liège Trilogiport
 - En venant de Bruxelles, Liège, Namur, Aix-la-Chapelle, sortie Liège Trilogiport (n° 2A)
- **Superficie totale**
83 ha 80 a dont 75 ha 35 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
20 ha 58 a
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 2.250 m
 - Enfoncement admis : 3,40 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 60,00
 - Niveau du quai : ± 61,50
- **Equipement**
 - Terminal à conteneurs (3 ha 80 a)
 - Raccordement ferré, égout, électricité BT et HT et éclairage public
 - Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire)
 - Des halls logistiques sur une superficie de ± 59.750 m²
- **Usagers**
 - Terminal à conteneurs
 - S.A. DP WORLD LIEGE
 - Zone logistique
 - S.A. D.L. TRILOGIPORT BELGIUM (30 ha)
 - S.A. WDP (10 ha)



Port de Visé

- **Localisation**
Ville de Visé, rive droite de la Meuse
- **Accès**
Via le pont de Visé
- **Superficie totale**
6 ha 72 a dont 5 ha 70 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
1 ha 16 a (amont)
21 a (aval)
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 940 m dont 840 m utiles
 - Enfouissement admis : 2,50 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 54,30
 - Niveau du quai : ± 55,50
- **Usager**
 - S.P.R.L. SABLE DE RECYCLAGE (SAREC)



Port de Loën

- **Localisation**
Ville de Visé, rive gauche du canal Albert
- **Accès**
Via N602 et le pont de Lixhe (rue des Cimentiers)
- **Superficie totale**
6 ha 60 a dont 4 ha 41 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
Néant
- **Infrastructure**
 - Longueur de la rive : 279 m
 - Enfouissement admis : 3,40 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 60,00
 - Niveau du quai : ± 61,00
- **Usagers**
 - S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
 - S.A. HOLCIM (Belgique)



© SPW



Port de Lixhe

- **Localisation**
Ville de Visé, rive droite du canal Albert
- **Accès**
Via N602 et le pont de Lixhe (rue des Cimentiers)
- **Superficie totale**
9 ha 99 a dont 8 ha 01 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
Néant
- **Infrastructure**
 - Longueur de la rive : 1.712 m
 - Longueur appontement : 26,15 m
 - Enfoncement admis : 3,40 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 60,00
 - Niveau du quai : ± 61,50
- **Equipement**
 - Entrepôts : 3.590 m²
- **Usagers**
 - S.A. Cimenteries C.B.R. CEMENTBEDRIJVEN
 - S.A. LIXHE COMPOST

© SPW



Port de Lanaye

- **Localisation**
Ville de Visé, rive droite du canal Albert
- **Accès**
Via N671 par les ponts de Lixhe et de Lanaye
- **Superficie totale**
21 ha 86 a dont 20 ha 48 a de terrains exploitables
- **Superficie disponible**
20 ha 48 a
- **Infrastructure**
 - Longueur du quai : 2.405 m
 - Enfoncement admis : 3,40 m
 - Niveau du plan d'eau : ± 60,00
 - Niveau du quai : ± 61,50



2.8. Conditions d'installation et de tarification

Nos conditions d'installation

Besoin d'un quai, d'un terrain portuaire pour un jour, un mois, un an ou plus ? Vous souhaitez développer des activités économiques le long de la voie d'eau, Le Port autonome de Liège vous offre diverses possibilités d'installation en fonction des besoins de votre société.

Consultez ici nos types de contrats et tarifications et contactez-nous !

Le service économique et commercial du Port autonome de Liège se tient à votre disposition pour vos premiers contacts, puis pour l'élaboration de vos projets.



2.8.1. Conditions d'installation

A. Contrat de concession

- de 10 à 30 ans ;
- investissements à réaliser sur le site concédé ;
- tonnage annuel à garantir par voie d'eau.

B. Autorisation précaire

- occupation à durée déterminée, généralement courte (6 mois, 1 an, 2 ans...);
- préavis, de part et d'autre : 1 mois ;
- pas d'investissement lourd ;
- système très souple, permettant des opérations de courte durée.

C. Autorisation pour opérations isolées

- autorisation visant une ou plusieurs opérations portuaires de chargement/déchargement ou autre (groupage/dégroupage, stockage) ;
- révocable, durée très limitée.

Remarques :

- 1) Toute construction ou installation fixe doit faire l'objet d'une autorisation du Port autonome de Liège;
- 2) Urbanisme, service incendie, commodo/incommodo à charge du client/usager.

2.8.2. Tarification

Deux catégories de redevances :

A. Redevances d'occupation de terrains*

- Terrains situés derrière les quais de transbordement
Redevance de base : 1,3014 €/an/m²
Redevance variant de 1,3014 € à 0,6073 €/an/m² :
 - appliquée aux usagers concessionnaires uniquement ;
 - suivant l'importance de l'emplacement occupé.
- Terrains industriels (arrière-zone)
Redevance de base: 0,4338 €/an/m²
Redevance variant de 0,4338 € à 0,2169 €/an/m² :
mêmes conditions que ci-dessus.

B. Redevances à la tonne manipulée*

- Opérations par bateau
Avec occupation de terrain :
 - Tarif général : 0,0868 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1301 €/tonne
 - Tarifs réduits de 0,0694 € à 0,0174 €/tonne, suivant la valeur de la marchandise.Sans occupation de terrain : mêmes conditions que ci-dessus avec augmentation de 50 %.
- Opérations par camions
 - Tarif général : 0,0868 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1301 €/tonne
 - Tarif port de Souverain-Wandre : 0,1301 €/tonne
- Opérations par wagons
 - Tarif général : 0,1301 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1735 €/tonne
 - Tarif port de Souverain-Wandre : 0,1735 €/tonne

*Les taux reproduits ci-dessus sont majorés de la mobilité (50 % en 2017) et de la TVA.

3.

© AdobeStock

Bilan des activités 2017

3.1. Bilans statistiques

3.1.1. Considérations sur les trafics

Le Port autonome de Liège a traité, en 2017, plus de 21 millions de tonnes de marchandises, un chiffre en hausse de 3 % par rapport à 2016 ! Le Port de Liège enregistre ainsi une croissance pour la 4^{ème} année consécutive, dopé par les bonnes performances des activités de ses entreprises concessionnaires.

Le Port autonome de Liège dépasse ainsi à nouveau la barre des 21 millions de tonnes et affiche en 2017 d'excellentes performances :

- une progression de 3 % des tonnages transportés par la voie d'eau qui atteignent le résultat de 15.949.972 tonnes, soit la seconde meilleure performance absolue ;
- une croissance de 3 % du trafic global (eau-rail-route) atteignant 21.088.270 tonnes ;
- une progression de 31 % du trafic conteneurs atteignant 74.431 EVP (soit + 17.569 équivalents vingt pieds - EVP supplémentaires transportés)
Il s'agit d'un record absolu !
- un chiffre d'affaires en hausse de 7,45 % soit 305.062 € de plus pour atteindre le montant de 4.398.824 €.

Rapport détaillé des activités 2017

A. Le chiffre d'affaires

Le Port autonome de Liège a enregistré une croissance globale de 7,45 % de son chiffre d'affaires qui s'est établi en 2017 à 4.398.824 € (+ 305.062 €).

B. Les tonnages fluviaux

Les tonnages voie d'eau passent de 15.462.275 tonnes en 2016 à 15.949.972 tonnes en 2017, soit une augmentation de 487.697 tonnes (+ 3 %).

“

Le Port autonome de Liège a enregistré une croissance globale de 3 % en 2017.



”

Catégories de marchandises

Catégories de marchandises	2016	2017	Différence	%
Produits de l'agriculture	578.502	548.691	-29.561	-5
Houille et lignite	1.272.817	1.695.642	+442.825	+33
Minerais	1.055	1.000	-55	*
Produits alimentaires	891	1.188	+133	*
Bois et produits du bois	372.835	450.346	+77.511	+21
Coke et produits pétroliers	3.331.709	3.196.875	-134.834	-4
Produits chimiques	361.898	398.475	+36.577	+10
Produits minéraux non métalliques	6.584.321	6.447.242	-137.079	-2
Métaux	1.111.037	1.116.559	+5.522	*
Machines et matériel	219	300	+81	*
Matériel de transport	0	138	+138	*
Articles manufacturés	37.499	45.557	+8.058	+21
Matières premières secondaires, déchets	1.202.084	1.266.970	+64.886	+5
Marchandises divers, conteneurs	597.699	728.974	+131.275	+22
Autres marchandises	7.709	52.015	+44.306	*
Total	15.462.275	15.949.972	+487.697	+3

*non significatif

Les principales marchandises en hausse sont :

- les produits du charbonniers (+ 448.825 tonnes, soit + 33 %);
- les marchandises diverses/conteneurs (+ 131.275 tonnes, soit + 22 %);
- les produits du bois (+ 77.511 tonnes, soit + 21 %);
- les matières premières secondaires et déchets (+ 64.886 tonnes, soit + 5%);
- les produits chimiques (+ 36.577 tonnes, soit + 10 %);
- les produits chimiques (+ 41.204 tonnes, soit + 13 %).

Ces performances s'expliquent par :

- des gains de parts de marché à l'international pour la firme Terval;
- le développement considérable de nos trois terminaux à conteneurs, exploités par les sociétés Liège Container Terminal, Euroports Inland Terminals et DP World Liège;
- l'utilisation accrue de la centrale électrique aux pellets d'Engie Electrabel aux Awirs;

- les laitiers et autres déchets consommés par les cimenteries locales;
- une activité fluviale croissante chez Knauf à Engis.

Les principales marchandises en baisse sont :

- les produits minéraux non métalliques (- 137.079 tonnes, soit - 2 %);
- le coke et les produits pétroliers (- 134.834 tonnes, soit - 4 %);
- les produits de l'agriculture (- 29.561 tonnes, soit - 5 %).

Ces moindres résultats s'expliquent par :

- une moindre demande internationale en produits carriers;
- une nouvelle année clémente en matière météorologique;
- une moindre production en biocarburant chez Biowanze.

Les conteneurs

Le Port de Liège a établi **un nouveau record absolu** ! Le transport de conteneurs a ainsi enregistré une hausse remarquable de 31 %. **74.431 EVP (équivalents vingt pieds)** ont été manutentionnés sur les trois terminaux liégeois (principalement Liège Container Terminal, mais aussi Euroports Inland Terminals et DP World Liège). Ceci correspond à une augmentation de 17.569 unités.

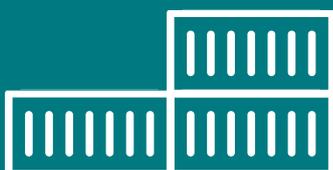
Voici l'évolution du conteneur voie d'eau au Port autonome de Liège ces cinq dernières années :

Année	Nombre EVP	Différence	%
2013	27.638	+2.825	+11
2014	31.939	+4.301	+16
2015	40.665	+8.726	+27
2016	56.862	+16.167	+40
2017	74.431	+ 17.569	+31

“

Le Port de Liège a établi un nouveau record absolu ! Le transport de conteneurs a enregistré une hausse remarquable de 31 %.

”



La navigation maritime

Concernant la navigation maritime, 116 caboteurs (+ 28 unités) ont fait escale à Liège en 2017, ce qui représente une augmentation de 17 % des tonnages par rapport à l'exercice précédent. Il s'agissait principalement d'aciers spéciaux importés d'Espagne et de Grande-Bretagne ou exportés vers le Royaume-Uni, l'Irlande et le Portugal.



© AdobeStock

C. Les résultats globaux (en tonnes)

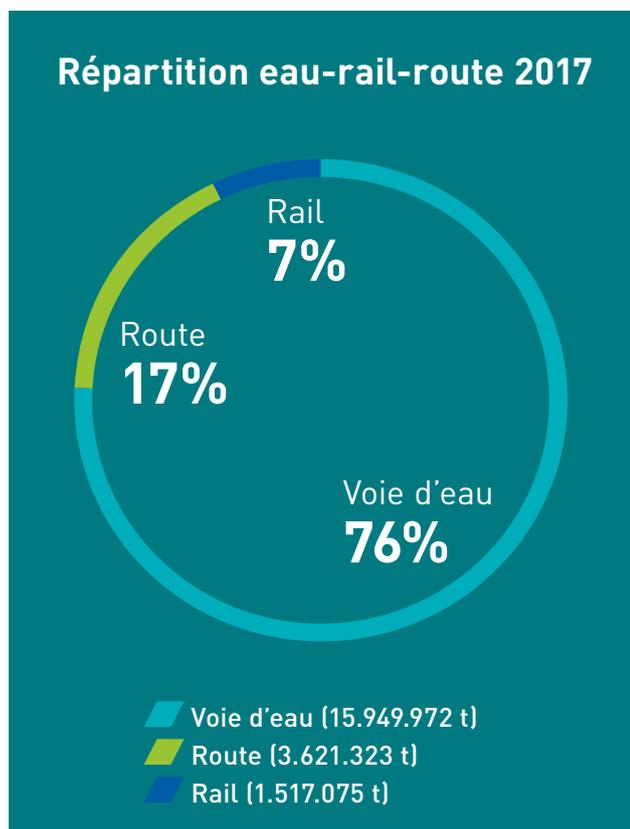
Mode	2016	2017	Variation	%
Voie d'eau	15.462.275	15.949.972	+487.697	+3
Route	3.549.923	3.621.223	+71.300	+2
Rail	1.516.698	1.517.075	+377	0
Total	20.528.896	21.088.270	+559.374	+3

Ces résultats globaux constituent la cinquième meilleure performance absolue, le record ayant été réalisé en 2008, avec 21.807.221 tonnes.

La progression du mode routier est due au développement spectaculaire des activités d'Envisan sur le site de Monsin (+145.805 tonnes) qui compense largement la diminution de production chez BBM cette année (-94.734 tonnes).

Le transport ferroviaire reste, par contre, stable par rapport à l'année 2016.

Le Port autonome de Liège reste un acteur incontournable du développement durable : 76 % des trafics manutentionnés sur les diverses zones portuaires transitent par la voie d'eau, ce qui constitue une réelle performance au niveau européen.



D. Nouveaux trafics & nouveaux développements

Au port d'Eclatement

(rive gauche du canal Albert – Herstal)

Notons en 2017 l'achèvement du plus grand LIDL de Wallonie (« Lidl of the future »). Ce nouveau concept de magasin est doté de technologies durables destinées à minimiser la consommation énergétique. LIDL a ainsi décidé de mettre en place toute une série d'installations qui favorisent le développement durable.

Au port de Chertal

Enfin, la société Mategro intègre la liste des concessionnaires du Port autonome de Liège.

A Liège Trilogiport

JostGroup finalise l'achèvement de son premier hall logistique (44.000 m²).

Au port de Wandre

De nombreux investissements ont été réalisés au port pétrolier de Wandre dont :

- celui de Gilops Group, société de stockage de produits pétroliers, situé le long de la Meuse à Wandre, qui effectue notamment un stockage APETRA (réserve stratégique de l'Etat).

Le port de Wandre verra également cette année l'implantation de :

- S.A. Joly (construction) ;
- Smartvalue, maison-mère de Newpharma, première pharmacie belge en ligne et agissant également comme prestataire opérationnel (logistique, marketing et développement web) pour celle-ci. Newpharma emploie à Liège plus de 80 collaborateurs.

E. Les résultats des ports voisins

- Anvers (+ 4 %)
- Zeebrugge (- 2 %)
- Gand (+ 12 %)
- Dunkerque (+ 3 %)
- Bruxelles (+ 9 %)
- Paris (+ 5 %)
- Duisbourg (+ 2 %)
- Rotterdam (- 1 %)

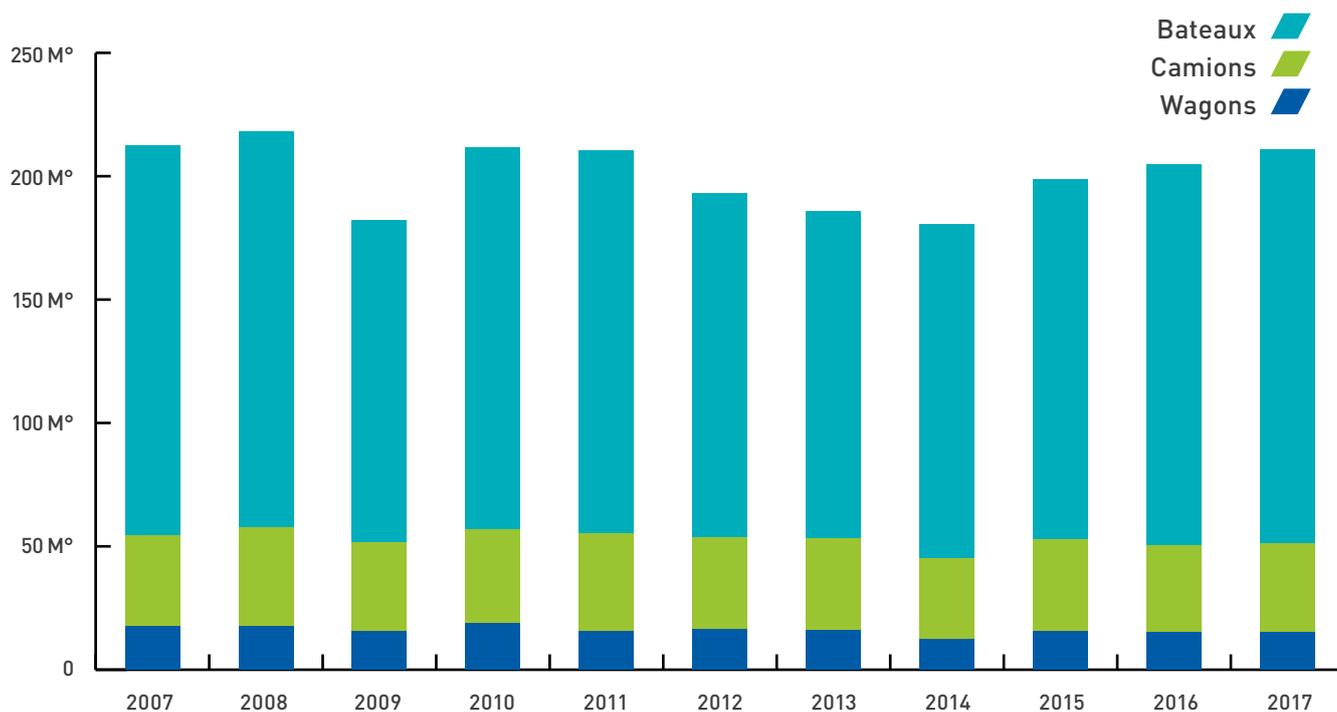


© AdobeStock

Bilan des activités 2017

3.1.2. Evolution du tonnage global des ports publics

Evolution du tonnage des ports publics de 2007 à 2017.



Evolution du tonnage global des ports publics

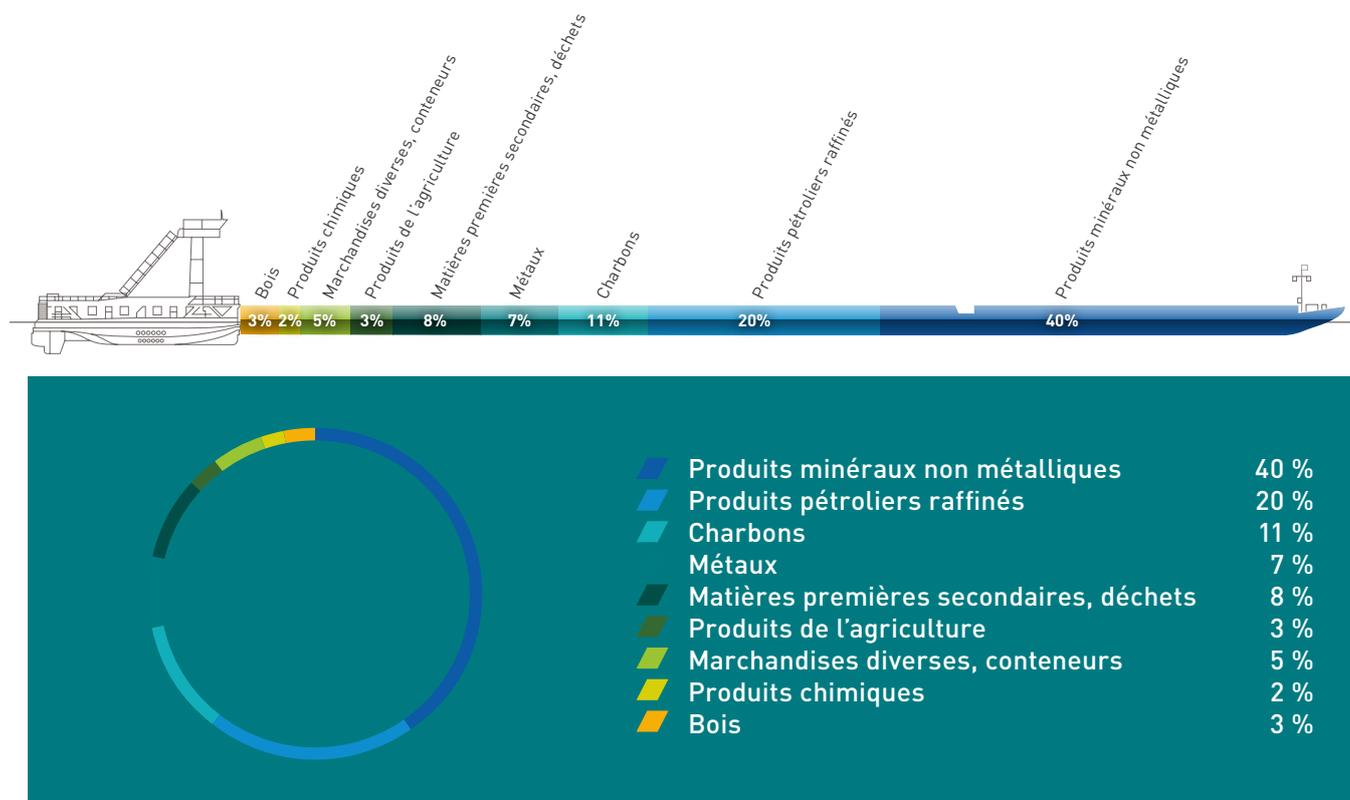
Années	Wagons	Camions	Sous-total	Bateaux	Trafic total
1939			0	1.139.206	1.139.206
1950			0	1.415.336	1.415.336
1951			0	1.849.042	1.849.042
1952	1.136		1.136		1.136
1953	8.117	6.451	14.568	2.470.602	2.485.170
1954	30.416	1.806	32.222	2.882.686	2.914.908
1955	8.365	2.870	11.235	3.520.453	3.531.688
1956	10.332		10.332	3.974.101	3.984.433
1957	16.626		16.626	4.490.985	4.507.611
1958	9.620		9.620	4.525.050	4.534.670
1959	12.148	13.997	26.145	4.419.253	4.445.398
1960	9.961	16.915	26.876	4.783.837	4.810.713
1961	8.983	42.892	51.875	4.306.552	4.358.427
1962	8.576	67.609	76.185	4.691.511	4.767.696
1963	15.256	186.487	201.743	4.626.543	4.828.286
1964	85.113	574.835	659.948	5.058.859	5.718.807
1965	31.478	488.591	520.069	4.660.076	5.180.145
1966	120.870	526.106	646.976	4.335.850	4.982.826
1967	146.471	743.822	890.293	4.656.062	5.546.355
1968	94.747	728.828	823.575	5.086.851	5.910.426
1969	95.852	733.335	829.187	5.116.579	5.945.766
1970	205.905	959.068	1.164.973	6.295.342	7.460.315
1971	154.522	1.034.498	1.189.020	5.687.604	6.876.624
1972	201.169	1.361.846	1.563.015	6.686.573	8.249.588
1973	274.570	1.096.332	1.370.902	6.089.965	7.460.867
1974	388.020	1.570.799	1.958.819	7.129.365	9.088.184
1975	334.489	1.705.622	2.040.111	5.176.358	7.216.469
1976	209.944	1.688.456	1.898.400	6.102.692	8.001.092
1977	171.697	1.423.545	1.595.242	6.337.036	7.932.278
1978	190.319	1.664.935	1.855.254	6.635.293	8.490.547
1979	207.301	2.114.161	2.321.462	7.009.670	9.331.132
1980	253.640	1.929.467	2.183.107	6.937.967	9.121.074
1981	153.085	1.564.964	1.718.049	6.613.100	8.331.149
1982	104.494	1.318.584	1.423.078	6.155.371	7.578.449
1983	281.932	1.207.045	1.488.977	6.336.835	7.825.812
1984	236.705	1.204.126	1.440.831	6.250.500	7.691.331

1985	200.063	1.343.883	1.543.946	6.266.323	7.810.269
1986	166.033	1.296.563	1.462.596	6.207.646	7.670.242
1987	351.211	1.409.273	1.760.484	6.437.927	8.198.411
1988	416.358	1.560.976	1.977.334	6.900.721	8.878.055
1989	527.410	1.722.045	2.249.455	6.936.509	9.185.964
1990	437.962	1.734.491	2.172.453	7.436.856	9.609.309
1991	587.846	2.094.162	2.682.008	7.396.374	10.078.382
1992	1.426.219	3.089.512	4.515.731	7.849.652	12.365.383
1993	1.666.798	3.375.211	5.042.009	7.957.161	12.999.170
1994	1.962.073	3.817.045	5.779.118	8.840.259	14.619.377
1995	1.735.774	3.625.539	5.361.313	8.349.134	13.710.447
1996	2.017.697	4.101.594	6.119.291	8.995.999	15.115.290
1997	2.238.408	4.387.359	6.625.767	10.178.976	16.804.743
1998	2.060.330	4.181.247	6.241.577	11.233.078	17.474.655
1999	2.069.596	4.444.362	6.513.958	12.571.321	19.085.279
2000	2.123.023	4.366.100	6.489.123	13.138.277	19.627.400
2001	2.083.119	3.983.332	6.066.451	13.476.094	19.542.545
2002	2.169.909	4.089.743	6.259.652	14.418.465	20.678.117
2003	2.006.640	3.996.649	6.003.289	14.170.820	20.174.109
2004	2.045.193	4.355.244	6.400.437	15.190.067	21.590.504
2005	1.799.093	4.025.365	5.824.458	14.229.743	20.054.201
2006	1.782.167	3.864.020	5.646.187	14.413.738	20.059.925
2007	1.757.287	3.693.718	5.451.005	15.794.647	21.245.652
2008	1.754.003	4.025.732	5.779.735	16.027.486	21.807.221
2009	1.537.618	3.637.548	5.175.166	13.022.613	18.197.779
2010	1.888.036	3.813.890	5.701.926	15.452.240	21.154.166
2011	1.554.116	3.987.095	5.541.211	15.513.166	21.054.377
2012	1.638.890	3.747.858	5.386.748	13.920.705	19.307.453
2013	1.585.629	3.742.367	5.327.996	13.232.777	18.560.773
2014	1.250.368	3.241.994	4.492.362	13.539.936	18.032.298
2015	1.572.660	3.685.212	5.228.772	14.605.098	19.862.970
2016	1.516.698	3.549.923	5.066.621	15.462.275	20.528.896
2017	1.517.075	3.621.223	5.138.298	15.949.972	21.088.270

3.1.3. Nombre de bateaux et de tonnages par port

Ports	Bateaux chargés		Bateaux déchargés		Total	
	Nombre	Tonnages	Nombre	Tonnages	Nombre	Tonnages
1. Monsin	1.125	1.188.496	986	1.623.611	2.111	2.812.107
2. Hermalle-s-Huy	290	385.273	791	1.448.776	1.081	1.834.049
3. Souverain-Wandre			799	1.790.266	799	1.790.266
4. Lixhe	876	725.434	737	894.165	1.613	1.619.599
5. Ehein	929	1.121.965	95	191.298	1.024	1.313.263
6. Sclessin			478	1.080.038	478	1.080.038
7. Statte	310	332.093	446	491.131	756	823.224
8. Ivoz-Ramet	196	353.501	235	329.245	431	682.746
9. Renory	314	439.595	359	235.689	673	675.284
10. Ampsin	620	658.382			620	658.382
11. Semeries	216	244.546	213	313.002	429	557.548
12. Awirs	93	114.621	167	362.908	260	477.529
13. Loën	28	69.180	170	376.717	198	445.897
14. Chertal	34	39.174	302	293.285	336	332.459
15. Tihange	100	215.385	44	38.614	144	253.999
16. Hermalle-s-Argenteau	6	8.181	79	169.597	85	177.778
17. Herstal	41	51.913	103	40.086	144	91.999
18. Liège Trilogiport	144	50.716	147	36.027	291	86.743
19. Eclatement			37	83.686	37	83.686
20. Flémalle-Haute	1	810	56	62.640	57	63.450
21. Argenteau	6	8.346	16	20.952	22	29.298
22. Amay	3	3.141	8	16.394	11	19.535
23. Visé			12	17.923	12	17.923
24. Seraing	9	14.425			9	14.425
25. Jemeppe	2	448	4	8.027	6	8.475
26. Ombret	2	120	1	150	3	270
Total	5.345	6.025.745	6.285	9.924.227	11.630	15.949.972

3.1.4. Tonnage par catégories de marchandises



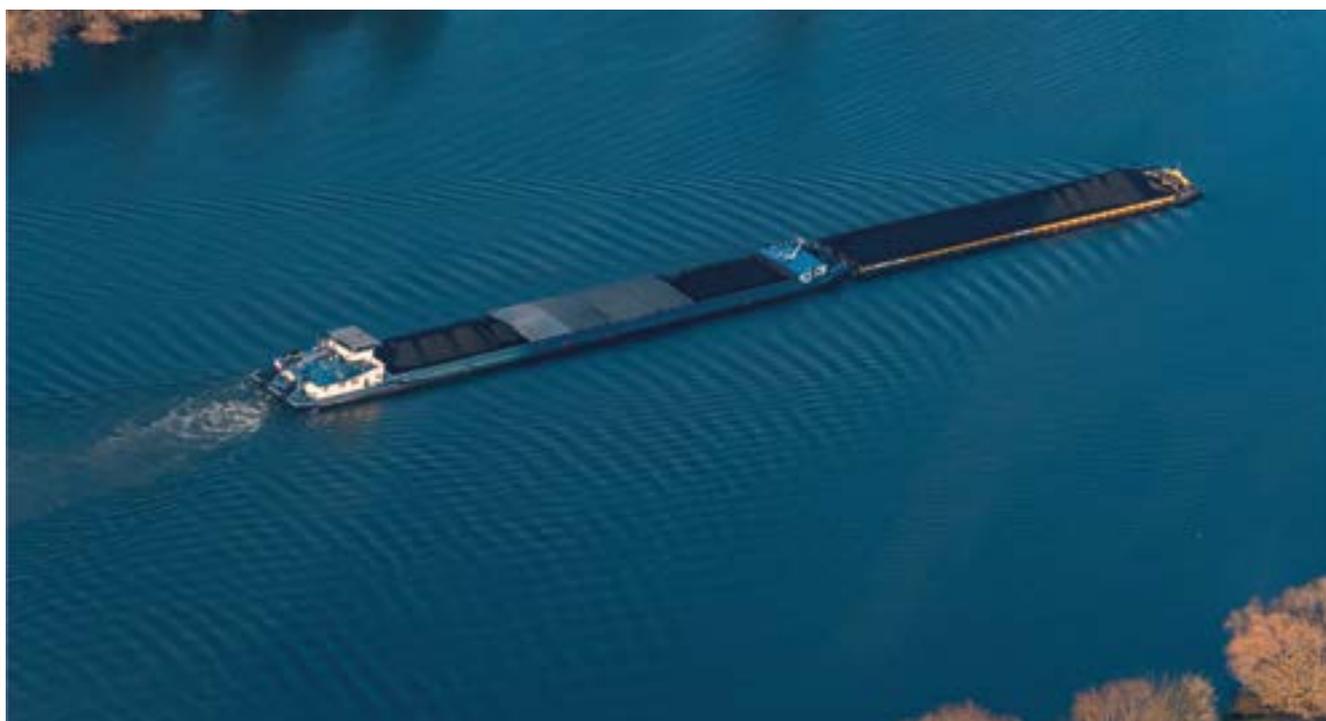
Code NST	Désignation des marchandises	Tonnages
1	Produits de l'agriculture, de la chasse et de la forêt	548.691
2	Houille et lignite, pétrole brut et gaz naturel	1.695.642
3	Minerais métalliques et autres produits d'extraction	1.000
4	Produits alimentaires, boissons et tabac	1.188
6	Bois, liège, vannerie, papier	450.346
7	Coke et produits pétroliers raffinés	3.196.875
8	Produits chimiques	398.475
9	Autres produits minéraux non métalliques	6.447.242
10	Métaux	1.116.559
11	Machines, matériels et instruments	300
12	Matériel de transport	138
13	Meubles et autres articles manufacturés	45.557
14	Matières premières secondaires, déchets de voiries et autres déchets	1.266.970
19	Marchandises non identifiées	728.974
20	Autres marchandises	52.015
	Total	15.949.972

3.1.5. Trafic fluvial par régions d'origine

Origine	Nombre de bateaux	Tonnage total (en tonnes)	Houille et minerais métalliques	Produits pétroliers et coke	Industrie métallurgique	Produits minéraux non métalliques	Divers
Anvers	1.458	2.283.953	5.257	1.699.589	20.408	197.215	361.484
Gand	61	113.000	22.760	11.074	4.489	10.250	65.327
Genk	18	30.580					30.580
Autres régions belges	1.865	2.547.257	110.516	31.048	31.279	1.653.723	720.691
Rotterdam	377	895.016	438.400	376.067	9.344	25.575	45.630
Amsterdam	81	103.598	61.296	37.776	439		4.087
Autres régions de Hollande	1.554	2.706.315	285.494	611.582	319.458	829.028	660.753
Allemagne	461	792.781	4.439	73.804		310.548	403.990
France	349	381.793		1.379	66.494	1.088	312.832
Finlande	37	39.417					39.417
Norvège	2	1.173					1.173
Grande-Bretagne	5	7.111					7.111
Italie	6	10.114		1.618		8.496	
Bulgarie	11	11.219				11.219	
Total	6.285	9.924.227	928.162	2.843.937	451.911	3.047.142	2.653.075



© AdobeStock



3.1.6. Trafic fluvial par régions de destination

Destination	Nombre de bateaux	Tonnage total (en tonnes)	Houille et minerais métalliques	Produits pétroliers et coke	Industrie métallurgique	Produits minéraux non métalliques	Divers
Anvers	567	611.398			31.179	78.591	501.628
Gand	143	269.888	19.140	702	95.391	141.976	12.679
Genk	59	87.913				61.177	26.736
Autres régions belges	2.293	1.934.187	112.792	6 220	103.178	1.333.396	378.601
Rotterdam	126	280.103		13.191	5.122	261.790	
Amsterdam	71	71.280		7.766		63.514	
Autres régions de Hollande	1.478	1.981.402	15.142	212.366	206.175	1.500.047	47.672
Allemagne	293	387.509	276.677	86.739	1.860	21.259	974
France	173	161.677	116.730	22.899	15.329	3.449	3.270
Grande-Bretagne	77	135.616		3.055	129.667	2.894	
Espagne	38	61.134			61.134		
Autriche	14	22.197	22.197				
Suisse	6	12.346	8.577		3.769		
Hongrie	3	4.282	4.282				
Irlande	3	3.726			3.726		
Italie	1	1.087			1.087		
Total	5.345	6.025.745	575.537	352.938	657.617	3.468.093	971.560

3.1.7. Tonnage moyen par bateau

Ports	Tonnages	Nombre de bateaux	Tonnage moyen 2017	Tonnage moyen 2016	Evolution
1. Eclatement	83.686	37	2.262	1.753	509
2. Sclessin	1.080.038	478	2.259	2.329	-70
3. Loën	445.897	198	2.252	2.617	-365
4. Souverain-Wandre	1.790.266	799	2.241	2.352	-111
5. Hermalle-s-Argenteau	177.778	85	2.092	1.915	177
6. Awirs	477.529	260	1.837	2.078	-241
7. Amay	19.535	11	1.776	2.431	-655
8. Tihange	253.999	144	1.764	1.888	-124
9. Hermalle-s-Huy	1.834.049	1.081	1.697	1.641	56
10. Seraing	14.425	9	1.603	1.194	409
11. Ivoz-Ramet	682.746	431	1.584	1.503	81
12. Visé	17.923	12	1.494	2.371	-877
13. Jemeppe	8.475	6	1.413	1.544	-132
14. Argenteau	29.298	22	1.332	1.526	-194
15. Monsin	2.812.107	2.111	1.332	1.310	22
16. Semeries	557.548	429	1.300	1.310	-10
17. Ehein	1.313.263	1.024	1.282	1.295	-13
18. Flémalle-Haute	63.450	57	1.113	1.778	-665
19. Statte	823.224	756	1.089	1.132	-43
20. Ampsin	658.382	620	1.062	1.052	10
21. Lixhe	1.619.599	1.613	1.004	1.024	-20
22. Renory	675.284	673	1.003	955	48
23. Chertal	332.459	336	989	958	31
24. Herstal	91.999	144	639	474	165
25. Liège Trilogiport	86.743	291	298	121	177
26. Ombret	270	3	90	110	-20
Total	15.949.972	11.630	1.371	1.415	-44

3.1.8. Tonnage moyen par mètre courant de quai ou de rive

Ports	Tonnages	Mètres de quai exploités	Tonnage par mètre de quai en 2017	Tonnage par mètre de quai en 2016	Evolution
1. Sclessin	1.080.038	238	4.538	4.296	242
2. Hermalle-s-Huy	1.834.049	946	1.939	1.917	22
3. Loën	445.897	279	1.598	1.998	-400
4. Semeries	557.548	458	1.217	1.313	-96
5. Lixhe	1.619.599	1.359	1.192	1.167	25
6. Ehein	1.313.263	1.244	1.056	1.665	-609
7. Ampsin	658.382	675	975	971	4
8. Souverain-Wandre	1.790.266	1.985	902	1.000	-98
9. Chertal	332.459	385	864	286	578
10. Statte	823.224	1.030	799	815	-16
11. Monsin	2.812.107	4.567	616	395	221
12. Ivoz-Ramet	682.746	1.110	615	567	48
13. Awirs	477.529	818	584	368	216
14. Tihange	253.999	541	469	815	-346
15. Renory	675.284	1.692	399	399	0
16. Hermalle-s-Argenteau	177.778	800	222	196	26
17. Herstal	91.999	675	136	96	40
18. Eclatement	83.686	855	98	109	-11
19. Flémalle-Haute	63.450	730	87	97	-10
20. Liège Trilogiport	86.743	2.250	39	5	34
21. Argenteau	29.298	963	30	38	-8
22. Amay	19.535	644	30	8	22
23. Seraing	14.425	550	26	46	-20
24. Visé	17.923	840	21	68	-47
25. Jemeppe	8.475	1.043	8	12	-4
26. Ombret	270	400	1	1	0
Total	15.949.972	27.077	589	599	-10

3.2. Tourisme fluvial

3.2.1. Présentation du port de plaisance

La Meuse a toujours été l'épine dorsale de l'essor économique et culturel du Pays de Liège. Aujourd'hui encore, la Province de Liège considère le développement du tourisme fluvial comme un axe incontournable de la vie liégeoise.

D'ailleurs, le Port autonome de Liège, dont une des missions est de mettre les infrastructures les plus confortables à disposition des plaisanciers, gère deux ports destinés à recevoir les bateaux touristiques de ligne ainsi qu'un Port des Yachts, tous situés à proximité immédiate du cœur historique de la Cité ardente.

Il permet aux plaisanciers de bénéficier des commerces et des centres d'intérêt de la Cité ardente (musées, marchés, boutiques, restaurants, curiosités touristiques...).

Véritable havre de paix situé en aval du Pont Albert 1^{er}, on pénètre dans le Port des Yachts par un petit chenal dont l'entrée est surmontée de la réplique de la statue du plongeur du sculpteur d'origine roumaine Idel Ianchelevici qui l'avait réalisée pour l'Exposition internationale de l'eau à Liège en 1939.

Facilement accessible toute l'année, le Port des Yachts de Liège met à la disposition plus de 120 emplacements.

Il bénéficie de facilités de premier plan et d'un service d'accueil de qualité (renforcé du 15 mai au 15 septembre) par l'Office du Tourisme de la Ville de Liège et de la Gestion Centre Ville.

Il propose par ailleurs aux plaisanciers toute une palette de différents services et de prestations de qualité (gestion informatisée des réservations, accueil convivial...).

L'ensemble de ces différents facteurs contribue ainsi au succès de ce port de plaisance.

3.2.2. Trafic du Port des Yachts 2017

Enfin, le Port des Yachts a accueilli 1.174 bateaux de plaisance en 2017, soit une diminution de 43 unités (- 4 %). Ces yachts ont toutefois augmenté la durée de leur séjour à Liège, ce qui a engendré une occupation plus importante de nos pontons. La durée moyenne du séjour est ainsi passée de 2,8 à 3,3 nuits. 3.877 nuitées bateaux ont ainsi été enregistrées en 2017 (+ 484 unités, soit + 14 %).

Les plaisanciers, par contre, ont été moins nombreux, passant de 3.375 personnes en 2016 à 2.731 personnes en 2017 (- 644 unités, soit - 19 %).

Au niveau des navires de croisière, le Port des Yachts a accueilli 8 navires pour un total de 429 passagers.

© SPW



4

Stratégie de réseaux

Le Port autonome de Liège mène depuis quelques années déjà une stratégie de diversification des activités en vue d'attirer de nouveaux trafics à Liège et en vue de positionner davantage la région liégeoise dans l'hinterland des ports maritimes de la Mer du Nord (Anvers, Rotterdam, Zeebruges et Dunkerque).

Dans ce cadre, le Port autonome de Liège collabore étroitement avec l'ensemble de ces divers ports maritimes mais également intérieurs :

- **Groupement d'intérêt économique Trilopiport** (Port autonome de Liège, Port d'Anvers et SPI)
- **Memorandum of Understanding** (protocole d'accord) **avec le Port d'Anvers**
 - Objectif : optimiser la chaîne logistique entre Anvers et Liège ;
 - Etroite collaboration sur divers aspects (nouvelles technologies, transmissions d'informations, actions de communication communes...).

- **Port de Rotterdam**
 - Signature de la lettre d'intention visant à optimiser la chaîne logistique entre Rotterdam et Liège.
- **Taxi barge transfrontalier**
 - Démarche proactive pour promouvoir le développement du trafic de conteneurs sur l'axe fluvial Nord-Pas-de-Calais & Wallonie entre le Port autonome de Liège, le Grand Port Maritime de Dunkerque, les Voies Navigables de France et le Service public de Wallonie (DGO 2).
 - Ce concept de « taxi fluvial » (ligne fluviale à escales) permettra de connecter 12 ports maritimes et fluviaux (de Dunkerque à Liège) avec une offre mixte de conteneurs maritimes et de transport combiné, visant à développer des offres de transport multimodal porte à porte.
 - Signature de la charte de partenariat (juillet 2011).
 - Le modèle a été repris par des privés.
- **Core network « RTE-T »**
 - Le Port autonome de Liège figure dans le réseau prioritaire européen (« core network ») des réseaux de transport (RTE-T). Le Port de Liège est donc reconnu au niveau européen en tant que « nœud modal ».
 - RTE-T : rôle-clé dans le développement des ports maritimes et intérieurs.
 - Le Port autonome de Liège a ici clairement l'ambition de jouer un rôle-clé au sein des réseaux européens de transports et entend affirmer son rôle économique de port intérieur et le développement du transport combiné en Europe.

“

Attirer de nouveaux trafics à Liège



”



*Positionner davantage
la région liégeoise
dans l'hinterland
des ports maritimes
de la Mer du Nord*



- **Contrat de collaboration entre le Port autonome de Liège, le Port d'Anvers et la société De Scheepvaart, gestionnaire du canal Albert**
 - Développement économique du canal Albert, axe important entre Liège et Anvers.
 - Engagement des trois signataires à mener plusieurs actions concrètes pour faire du canal Albert l'axe logistique par excellence.
 - Echange de données et de connaissances relatives aux flux des marchandises, la promotion des terminaux à conteneurs situés le long du canal Albert et le renforcement de la fiabilité et de la transparence du transport fluvial par barges.
- **Plate-forme des ports wallons**
 - A l'initiative du Port autonome de Liège, collaboration avec les quatre ports wallons (Port autonome de Namur, Port autonome de Charleroi, Port autonome du Centre et de l'Ouest et Port autonome de Liège).
 - Initier une meilleure collaboration, une image commune, un meilleur échange d'informations (approche de clients, prospection commerciale...).
 - Création d'une structure de coordination des ports wallons.
- **Port de Gand**
 - Analyse des diverses possibilités de collaboration et de consolidation des trafics déjà existants.
- **Corridor Amsterdam-Marseille**
 - Projet initié par les Voies navigables de France (VNF) et le Groupement Européen d'Intérêt économique Seine-Escaut (GEIE Seine-Escaut).
 - Il propose de fédérer les grandes organisations actives en matière de transport de fret sur le corridor Amsterdam-Bâles/Lyon-Marseille, pour travailler de façon concertée à une meilleure connexion entre les différents modes de transport sur ce corridor.
- **Collaboration avec l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX) ainsi que Logistics in Wallonia (LIW)**
 - Le Port autonome de Liège collabore étroitement avec l'AWEX dans le cadre d'une convention de partenariat.
 - Le Port autonome de Liège est également membre du Pôle de Compétitivité dédié aux transports et à la logistique, LIW.
 - Ensemble avec l'AWEX ainsi qu'avec LIW, le Port autonome de Liège participe à divers salons nationaux et internationaux tels que la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL) à Paris, les salons Transport & Logistics à Munich, et d'autres événements incontournables pour les entreprises du secteur.
 - Ensemble avec l'AWEX et LIW, le Port autonome de Liège accueille de nombreuses délégations étrangères et investisseurs étrangers potentiels.
- **EU-China Logistics Incubator : un incubateur liégeois pour aider les entreprises chinoises**
 - L'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX), Liege Airport et Logistics in Wallonia (LIW) ont décidé d'unir leur force pour créer l'incubateur « EU-China Logistics Incubator » en 2017. « EU-China Logistics Incubator » est un incubateur basé sur le site de l'aéroport liégeois et destiné à offrir un accompagnement personnalisé aux entreprises chinoises désireuses d'utiliser la Wallonie comme base pour leurs activités européennes.
 - Cette grande première en Europe constitue une étape supplémentaire dans le positionnement de la Wallonie comme terre d'accueil des sociétés logistiques chinoises.
 - Le Port autonome de Liège soutient cet incubateur et est partenaire de ce « EU-China Logistics Incubator ».

5.

Bilan financier

5.1. Bilan après répartition

5.1.1. Actif

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	ACTIF		
	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		
	20		
	ACTIFS IMMOBILISÉS		
	21/28	46.107.500	47.608.237
	Immobilisations incorporelles		
6.1.1	21	248.141	252.670
	Immobilisations corporelles		
6.1.2	22/27	45.814.210	47.310.771
	Terrains et constructions	2.806.678	3.179.493
	Installations, machines et outillage	42.435.121	44.028.752
	Mobilier et matériel roulant	127.506	102.526
	Location-financement et droits similaires		
	26		
	Autres immobilisations corporelles		
	27	444.905	
	Immobilisations en cours et acomptes versés		
	Immobilisations financières		
6.1.3	28	45.149	44.796
	ACTIFS CIRCULANTS		
	29/58	26.561.329	25.314.252
	Créances à plus d'un an		
	29	16.813.941	16.914.664
	Créances commerciales		16.914.664
	290		
	Autres créances	16.813.941	
	291		
	Stocks et commandes en cours d'exécution		
	3	13.179	9.639
	Stocks		
	30/36	13.179	9.639
	Commandes en cours d'exécution		
	37		
	Créances à un an au plus		
	40/41	3.341.363	3.303.670
	Créances commerciales	1.917.763	2.043.956
	40		
	Autres créances	1.423.601	1.259.714
	41		
	Placements de trésorerie		
	50/53	2.200.940	2.200.506
	Valeurs disponibles		
	54/58	3.960.453	2.688.018
	Comptes de régularisation		
	490/1	231.452	197.755
	TOTAL DE L'ACTIF		
	20/58	72.668.829	72.922.489

5.2. Compte de résultats

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	3.940.287	3.513.213
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A	929	523
Chiffre d'affaires		70	4.398.824	4.093.761
Approvisionnement, marchandises, services et biens divers		60/61	810.015	659.943
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62	2.386.479	2.239.778
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.682.695	2.671.957
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales:				
dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	29.235	-10.583
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	22.362	17.132
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	8.289	536
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-1.188.773	-1.405.607
Produits financiers	6.4	75/76B	2.724.736	2.574.115
Produits financiers récurrents		75	2.724.736	2.574.115
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	2.189.313	2.180.791
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	477.672	378.972
Charges financières récurrentes		65	477.672	378.972
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	1.058.291	789.537
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	431	3.705
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	1.057.859	785.832
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	1.057.859	785.832



© AdobeStock

5.3. Affectations et Prélèvements

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(–)	9906	2.459.043	1.401.184
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(–)	9905	1.057.859	785.832
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(–)	14P	1.401.184	615.352
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(–)	14	2.459.043	1.401.184
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		



© AdobeStock

6.

Travaux d'infrastructure

6.1. Installations ou aménagements réalisés par les usagers

Le Port autonome de Liège a délivré une autorisation :

A Liège Trilogiport :

- la construction de halls logistiques sur une superficie totale de $\pm 43.000 \text{ m}^2$.

Au port de Monsin :

- la démolition d'anciens matériels (ponts roulants notamment) en vue de la création d'une nouvelle activité ;
- la pose d'une clôture et d'un empierrement.

Au port d'Eclatement à Herstal :

- la démolition et la reconstruction d'une station-service ;
- la démolition des installations d'un concessionnaire automobile en vue d'une nouvelle activité.

Au port pétrolier de Wandre :

- la construction de deux bâtiments et de deux auvents ;
- l'aménagement d'une clôture.

Au port de Renory :

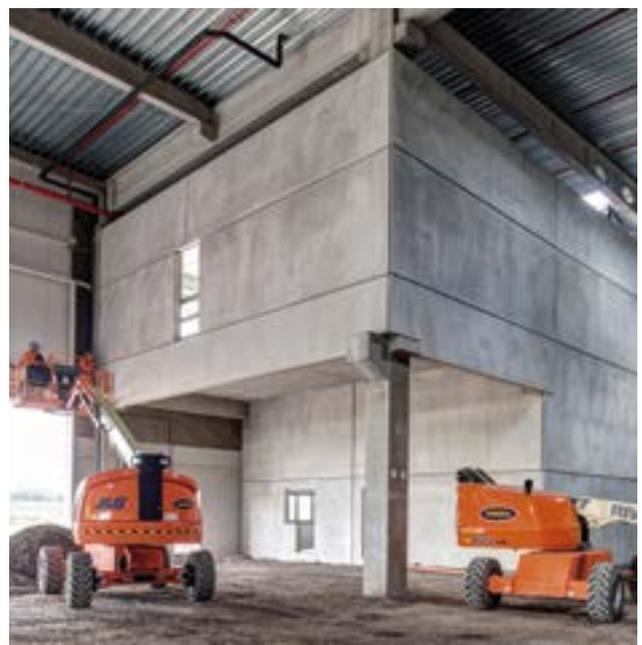
- un usager a obtenu l'autorisation de réaliser les travaux de mise en conformité d'une dalle de ravitaillement en gasoil.

“

le Port autonome de Liège a délivré une autorisation pour la construction de halls logistiques sur une superficie totale de $\pm 43.000 \text{ m}^2$ à Liège Trilogiport.



”



6.2. Travaux subsidiés par le SPW réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège

La mission d'étude et de conception des travaux de réfections diverses aux ports de Monsin, Jemeppe, Loën et Sclessin a été confiée en date du 8 septembre 2015 au bureau d'études SOTREZ-NIZET, sur base de son offre établie au montant de 28.750,00 € hors TVA. La mission s'est poursuivie durant toute l'année 2017.

Les travaux de réfections diverses aux ports de Monsin, Jemeppe, Loën et Sclessin ont été adjugés le 31 mai 2016 pour un montant de 332.361,46 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 3 octobre 2016 et la réception provisoire a été délivrée en date du 3 juillet 2017.

La 3^{ème} phase des travaux d'aménagements paysagers de la plate-forme multimodale de Liège Trilogoport a été adjugée en date du 16 août 2016 pour un montant de 396.553,39 € hors TVA, dont 49.322,46 € à charge du Port autonome de Liège (division 1 uniquement). L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 1^{er} février 2017 et la réception provisoire a été délivrée en date du 8 juillet 2017.



© Port autonome de Liège

Les travaux de réfection des quais et de remplacement des défenses d'accostage au port de Lixhe ont été adjugés le 31 août 2017 pour un montant de 958.055,93 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux n'a pas été délivré.

6.3. Travaux subsidiés par le SPW dans le cadre du plan Marshall 2.Vert

Le marché de service, relatif à la mission d'architecture pour l'aménagement du bâtiment d'accueil de la plate-forme multimodale de Liège Trilogoport, a été attribué en date du 17 avril 2013 au bureau d'architecture AURAL pour un montant de 17.000,00 € hors TVA. La mission s'est poursuivie durant toute l'année 2017.

Les travaux de construction du bâtiment d'accueil de la plate-forme multimodale de Liège Trilogoport ont été adjugés le 11 septembre 2014 pour un montant de 274.749,94 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 1^{er} février 2015 et la réception provisoire a été délivrée en date du 20 septembre 2017.

6.4. Travaux non subsidiés

Les travaux d'entretien et de remise en peinture du pont métallique situé au km 2.080 sur le canal de jonction entre la Meuse et le canal Albert ont été adjugés par INFRABEL pour un montant global de 1.305.554,77 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré début août 2017 et les travaux se sont poursuivis durant toute l'année 2017.

Le marché de service, relatif aux missions d'architecture et de coordination pour les travaux de démolition et de transformation des locaux de la Maison du Port, a été réactivé en date du 23 août 2017. Madame Nadine E. BUOL a été chargée de ces missions pour des honoraires fixés à 9 % du montant des travaux évalués à 540.000,00 € hors TVA et 2.500,00 € hors TVA pour la mission de coordination. Les missions se sont poursuivies durant toute l'année 2017.

7.

Événements et actions de promotion

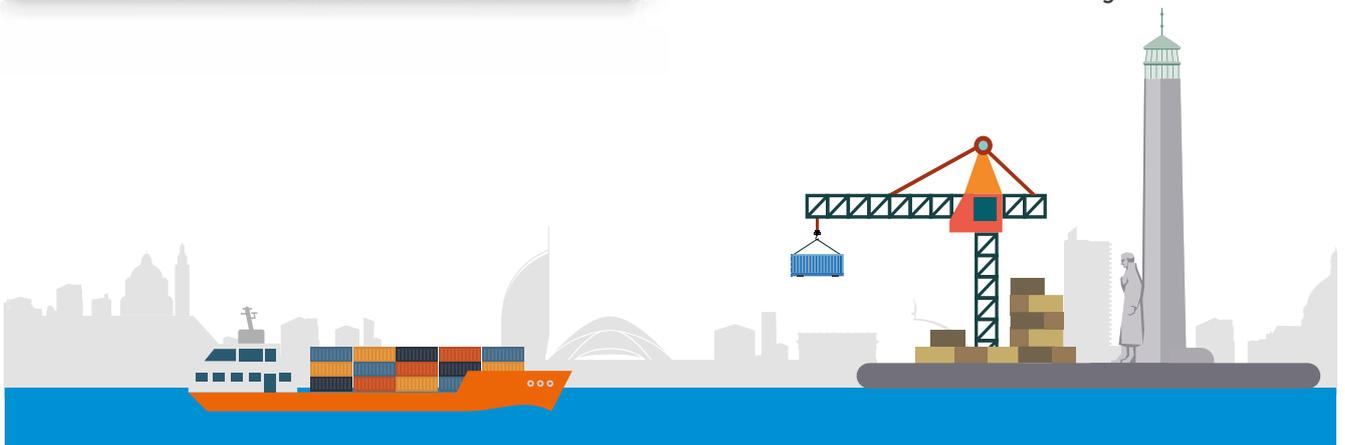
7.1. 80^{ème} anniversaire du Port autonome de Liège

Le Port autonome de Liège a fêté ses 80 ans les 23 et 24 juin 2017 autour du thème :

URBAN WAVES Liège, fille de Meuse

Une occasion unique pour le Port de se présenter et de dévoiler les activités portuaires au grand public et d'expliquer ses diverses missions.

Véritable fleuron du paysage économique wallon, belge et européen, le Port autonome de Liège est le 1^{er} port fluvial belge et le 3^{ème} port fluvial européen. Mu par une étroite collaboration entre les secteurs publics et privés, la plate-forme multimodale de 120 hectares de Liège Trilogiport se positionne définitivement comme un moteur essentiel de la mobilité industrielle dans l'Euregio Meuse-Rhin.





De gauche à droite : Danny Deckers (Senior Advisor, Port d'Anvers), Robert-Armand Planchar (Directeur général honoraire du Port autonome Liège), Héléne Thiébaud (Attachée Communication, Port autonome de Liège), Hervé Jamar (Gouverneur de la Province de Liège), Emile-Louis Bertrand (Directeur général du Port autonome de Liège), Alfons Moens (Directeur général du Port de Bruxelles) et Willy Demeyer (Président du Port autonome de Liège).

L'expansion constante du Port autonome de Liège, faite de succès industriels et d'innovations spectaculaires, n'est plus à démontrer. Ce 80^{ème} anniversaire était une opportunité idéale de promouvoir notre bel outil économique wallon et de mettre en avant l'ensemble de nos concessionnaires.

Une réception académique s'est tenue le vendredi 23 juin 2017 à l'Opéra Royal de Wallonie durant laquelle tous les partenaires institutionnels et économiques ont été conviés.

Un « Family Day » a été organisé le samedi 24 juin 2017. Ainsi, une véritable journée citoyenne a été organisée à l'attention du grand public avec de nombreuses animations qui ont pu permettre la découverte des différentes zones portuaires. Ce fut un véritable succès !

Pour l'occasion, une journée de découvertes a été ainsi organisée offrant de nombreuses animations gratuites principalement dans le parc de la Boverie, à Coronmeuse et au centre-ville de Liège. C'est ainsi que les Liégeois ont ainsi pu découvrir le Port au travers de plusieurs croisières, de nombreux circuits commentés du port de Monsin, de balades pédestres et aussi d'un jogging de 9 km guidé par un marathonien !

Sur les divers sites, le Port autonome de Liège a accueilli des centaines de visiteurs très enthousiastes de découvrir toutes les facettes des activités portuaires liégeoises !

Cette journée offrait également l'opportunité au public de mieux appréhender l'importance de notre Port.

Au parc de la Boverie

- Nombreuses animations familiales (cirque, danse, musique, châteaux gonflables) de 10h à 18h
- Des croisières gratuites de Renory à Liège Trilogiport
- Un Barbecue du Terroir & Village des Producteurs de 11h à 16h, en collaboration avec la Province de Liège et la Fédération du Tourisme.



Au centre-ville de Liège

- Un parcours urbain de 3 km « Sur les traces du Port autonome de Liège », en collaboration avec l'Office du Tourisme et l'Échevinat du Tourisme

Visites commentées du port de Monsin

- 13 concessionnaires partenaires avec la visite de Euroports Inland Terminals / Somef / Envisan...
- 6 cars en rotation
- 22 visites commentées organisées

Salle d'exposition du Port autonome de Liège

- Conférence historique et économique
- Diffusion des films 80 ans et du film de la Direction de la Promotion des Voies navigables et de l'Intermodalité
- Infos, bar détente et bateau gonflable
- Commentaires à propos de la maquette du Port autonome de Liège

Bateau « Pure Liner »

- Stands d'information PAL / SPW / DPVNI
- Grimage / Coloriage / Jeux en bois
- La Légende du Port autonome de Liège (Théâtre de marionnettes)
- Diffusion des films 80 ans et du film de la Direction de la Promotion des Voies navigables et de l'Intermodalité
- Réception de clôture

Visite didactique du bateau - École de la Province de Liège (10h-15h)...



© Port autonome de Liège

Une impressionnante campagne médiatique, mettant à l'honneur notamment la Wallonie, a également été développée en amont durant plusieurs semaines en presse quotidienne, en presse hebdomadaire, en TV/ Radio, par voie d'affichage et de visibilité en centre-ville mais aussi via un important déploiement sur les réseaux sociaux.



Ce projet s'est parfaitement inscrit dans l'esprit de la Déclaration de Politique Régionale par rapport aux projets de développement et l'utilisation des voies navigables en Wallonie. En effet, le Port autonome de Liège permet le transport de 16 millions de tonnes/an par voie d'eau, ce qui représente 800.000 camions en moins sur les routes.



© Port autonome de Liège

Entre autres, cette opération visait également à assurer la promotion de Liège Trilogiport ainsi que l'ensemble de nos 33 zones portuaires situées le long de la Meuse et du canal Albert. L'importance économique du Port autonome de Liège a bien évidemment été mise en valeur lors de ce week-end spécial 80^{ème} anniversaire !

Enfin, toujours dans le cadre du 80^{ème} anniversaire du Port autonome de Liège, nous avons accueilli l'événement de la rentrée de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège Verviers Namur qui s'est déroulé à la darse couverte de Liège.

7.2. Événements 2017 jalonnant la promotion du Port autonome de Liège

Au cours de l'année 2017, divers événements ont jalonné l'œuvre de promotion de la Direction générale du Port autonome de Liège et ont permis de mettre en évidence l'importance des événements pour l'essor économique de la région liégeoise.

C'est dans cet objectif que le Port autonome de Liège a participé à différents salons, séminaires et autres événements promotionnels aussi bien en Belgique qu'à l'étranger afin de montrer ses atouts et ses futurs développements et également de promouvoir sa plateforme multimodale « Liège Trilogiport ».

Lors de ces événements, la Direction générale du Port autonome de Liège a pu bénéficier de nouveaux contacts intéressants.

7.2.1. Participation du Port autonome de Liège en cours de l'année 2017

Le Port autonome de Liège (PAL) était présent :

- au salon international de l'immobilier « **MIPIM** » (28^{ème} édition). La Direction générale du Port autonome de Liège était présente sur le pavillon belge « Surreal Estate » qui rassemblait la région de Bruxelles-Capitale, la Flandre et la Wallonie. Le Port de Liège, ensemble avec d'autres partenaires liégeois (Liège, Seraing, Herstal, Flémalle, Verviers, Liege Airport...) bénéficiaient d'un espace entièrement liégeois sur le stand collectif de la Wallonie et a participé à l'événement « Liège, the place to build », organisé par le Groupe de Redéploiement économique de Liège (GRE Liège). Le GRE Liège a également organisé, en étroite collaboration avec la SPI et City Dev, une conférence sur la thématique « Old factories, new stories » comprenant diverses interventions relatives à la requalification des friches industrielles. A cette occasion, la Direction générale du Port autonome de Liège a pu s'entretenir avec différents intervenants en vue d'évoquer les futurs terrains disponibles de Chertal et notamment, la potentielle affectation à des activités portuaires de cette zone.
Le « MIPIM » reste le premier forum mondial des professionnels de l'immobilier et une place de marché internationale. C'est le lieu de rencontre privilégié des décideurs immobiliers et de l'industrie internationale.

En quatre jours seulement, le « MIPIM » a permis aux participants de découvrir les derniers enjeux et tendances du secteur ;

- à la 16^{ème} édition du salon « **Transport Logistic** » à **Munich** en tant que partenaire de Logistics in Wallonia (LIW) et de l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX). Ce salon, reconnu comme le premier salon international de la logistique, la mobilité, l'information et la supply chain, fut une opportunité très intéressante pour promouvoir les facilités portuaires liégeoises et la nouvelle plate-forme multimodale Liège Trilogiport sur le marché allemand ;
- à la « **Journée économique Pays-Bas – Wallonie** » qui s'est déroulée en présence de Madame Lilianne Ploumen, Ministre du Commerce extérieur des Pays-Bas. Cette visite avait pour but de renforcer les liens économiques et commerciaux entre la Wallonie et les Pays-Bas. A cet effet, l'Ambassade des Pays-Bas à Bruxelles, en collaboration avec les autorités wallonnes et les provinces néerlandaises du Brabant et du Limbourg, a organisé une conférence sur la coopération économique et commerciale au niveau régional. Cette conférence fut suivie par un moment de dialogue où certains pôles de compétitivité wallons étaient mis à l'honneur (biotechnologie/les sciences du vivant et la santé, la bioéconomie et le transport/la logistique) ;
- au salon **Transport & Logistics à Anvers** ;
- à l'évènement de networking « **Pop Up Speakeasy** » organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège-Verviers-Namur à Liège Trilogiport et plus précisément dans le hall de WDP/Tempo Log Belgium afin de célébrer l'entrepreneuriat dans la région liégeoise. Ce salon qui a pour objectif de favoriser les rencontres et les échanges professionnels a réuni plus de 350 entreprises et près de 4.000 personnes ;
- à l'évènement « **Wallonia Tour** » dédié aux Ambassadeurs hors Union européenne organisé par l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX) ;

- au salon professionnel **Transport & Logistics Liège**. Cet événement, unique en Wallonie, a rassemblé l'ensemble des équipements, services et solutions pour les secteurs du transport et de la logistique ;
- à la **mission économique de la Province de Liège à Cracovie (Pologne)** suite à l'invitation de Monsieur Jozef Pilch, Voïvodie de Malopaska de rencontrer le Port autonome de Liège en vue d'un partage d'expériences et de savoir-faire portuaire. C'est ainsi qu'une réunion avec le Ministre de l'Economie maritime et de la Navigation intérieure a été organisée au cours de cette mission ;
- à la 12^{ème} édition de la conférence « **Inland Terminals** ». Cette conférence s'est tenue durant deux jours au Port de Rouen, port maritime d'estuaire au cœur du système portuaire HAROPA et au cours de laquelle, différentes autorités portuaires, opérateurs de terminaux, armateurs... se sont réunis. Le premier jour était consacré à la logistique 3.0 dans l'hinterland. Cette journée a été rythmée par des interventions sur le thème des innovations dans la supply chain, avec une table ronde sur les « smart ports » notamment. Au cours du deuxième jour, la thématique des ports intérieurs 3.0 a été abordée ;
- à la **mission économique à Marseille** organisée par la Chambre de Commerce France Belgique Wallonie. Cette mission avait pour but d'informer les entreprises wallonnes sur les développements récents de la France et de son marché sur la région Marseille-Provence-Métropole. Elle a permis de resserrer les liens et d'animer une plate-forme d'échange des meilleures pratiques entre les entreprises wallonnes et françaises et d'apporter de nouveaux débouchés et de nouvelles opportunités pour les produits, services et technologies des entreprises wallonnes ainsi que de nouer de nouveaux partenariats ;
- à la 7^{ème} édition de la Conférence « **Les Assises du Port** ». Cette conférence est un rendez-vous incontournable pour les acteurs publics et privés, des milieux économiques et universitaires pour travailler et échanger sur les enjeux portuaires stratégiques et techniques d'aujourd'hui et de demain ;
- à l'événement « **La Wallonie 4.0.** » organisé par le Gouvernement de la Wallonie ;
- au gala de solidarité en faveur d'Haïti organisé par l'asbl « **Liège aide Haïti** » ;
- à l'événement annuel CAP 2017 – « **Must de la Construction** » ;
- au **forum économique organisé par la Province de Liège** en l'honneur de la visite des représentants de la mission de la République populaire de Chine auprès de l'Union européenne. Une délégation composée d'une trentaine de représentants de l'Ambassade étaient présents ;
- à une **mission économique organisée par la Ville de Liège dans le cadre de l'accord de jumelage avec la Ville de Nancy** (le plus ancien jumelage de la Ville de Liège datant de 1954). La Direction générale du Port autonome de Liège a ainsi participé à une réunion officielle avec Monsieur Berlemont, Adjoint au Maire de Nancy et Mesdames Bénédicte Briot et Verena Denry, Chargées des Relations internationales de la Ville de Nancy. Le Port autonome de Liège a également participé à une réunion économique organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie France Belgique Wallonie et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle en présence de Monsieur François Pelissier, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle et de Monsieur Philippe Durst, Conseiller municipal de la Ville de Nancy. Une vingtaine de participants était présente lors de cette réunion économique.



Réunion avec la Ville Nancy.

- à la conférence du **Centre d'Enseignement et de Recherche de l'Environnement et de la Santé à l'Université de Liège (CERES)** ;
- à la **journée du transport fluvial et de l'intermodalité en Wallonie** organisée par la Direction de la Promotion des Voies navigables et de l'Intermodalité (DPVNI). Cette journée de sensibilisation au transport fluvial de marchandises et à l'intermodalité, placée sous le signe du professionnalisme, a permis la rencontre de nombreux acteurs du secteur. Le prix de la DPVNI a été décerné à l'entreprise Liege Container Terminal (LCT), prestataire de service spécialisé situé au terminal de Renory. En 2016, l'entreprise avait transporté par voie d'eau 540.000 tonnes de marchandises conteneurisées. L'entreprise assure six départs et arrivées par semaine entre Anvers et Liège et deux départs et arrivées par semaine entre Rotterdam et Liège ;
- aux **Rencontres de l'Association internationale des Villes et Ports « Etre compétitif avec l'animation Ville-Port »**. A cette occasion, Le Havre fêtait ses 500 ans et animait tout le territoire Ville-Port ;
- à la célébration du 31^{ème} anniversaire de la Charte d'amitié et de **collaboration unissant la Province de Liège et la Province de Fujian** en République de Chine ;
- à l'atelier de travail « **Optimisation du fret fluvial** » organisé par les Voies navigables de France (VNF). Le projet TaxiBarge transfrontalier (ligne fluviale de conteneurs à escales interopérables) a été lancé en 2011 par les acteurs portuaires : Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) et le Port autonome de Liège (PAL) ainsi que les gestionnaires de réseaux fluviaux wallons tel que le Service public de Wallonie (SPW) et VNF ;
- aux **journées du Patrimoine** organisées en Wallonie. En 2017, ces journées mettaient à l'honneur les « Voies d'eau, de terre et de fer ». Deux croisières à la découverte du Port et des ouvrages d'art de la Ville de Liège ont ainsi été organisées en étroite collaboration avec l'Echevinat du Tourisme de la Ville de Liège. Elles ont toutes les deux remporté un vif succès. Les nombreux participants ont trouvé très intéressant de concilier des commentaires des divers ouvrages d'art et de l'activité économique portuaire liégeoise ;
- à la **visite du terrain le long de la Meuse** permettant de visualiser la **modification de la frontière entre la Belgique et les Pays-Bas** survenue à hauteur de la Ville de Visé et organisée conjointement par la Province du Limbourg hollandais et la Province de Liège. En juin 2016, un **Mémoire d'accord** afférent à la coopération mutuelle, aux accords et au traitement des conséquences de la rectification de la frontière sur la Meuse à hauteur des communes de Visé, Eijsden-Margraten et Maastricht avait été signé. Par la suite, en novembre 2016, le **Traité belgo-néerlandais** visant à adapter la frontière dans la Meuse entre la Ville de Visé (Belgique) et les communes de Eijsden-Margraten et de Maastricht (Pays-Bas) a été signé en présence des couples royaux néerlandais et belge ;
- à la conférence-exposition « **River Dating** ». Cette conférence, d'envergure européenne, est le rendez-vous du transport fluvial et intermodal au cours de laquelle ont été présentées des solutions logistiques innovantes intégrant la voie d'eau.
- au déjeuner de la **MUPoL (Manutentionnaires et Usagers du Port de Liège)** ;
- à la **visite des installations portuaires d'Anvers** avec Monsieur Hervé Jamar, Gouverneur de la Province de Liège ;
- à la conférence « **Projet de la Ville de Liège** » ;
- au « **Jumping International de Liège** ».



De gauche à droite : Danny Deckers, Senior Advisor Port d'Anvers, Marc Van Peel, Echevin du Port d'Anvers, Hervé Jamar, Gouverneur de la Province de Liège, Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège

© Port autonome de Liège

7.2.2. Accueil au Port autonome de Liège au cours de l'année 2017

Afin de montrer la situation géographique exceptionnelle du Port autonome de Liège, de mettre en avant les avantages de ses installations portuaires et dans un but de développement des activités, la Direction générale du Port autonome de Liège a accueilli de nombreuses personnalités ou délégations belges et étrangères en vue de collaborations et de synergies envisageables en matière de logistique :

- d'une **délégation du Ports de Lille** dont Mesdames Vanessa Fleurisson chargée de Missions stratégiques, Laurie Delansy, Assistante en Communication et Anne-Valérie Dufour, Responsable de Projet de Développement du Département Marketing Innovation Prospective. Cette rencontre a permis un échange sur la communication relative à Liège Trilogiport et, plus particulièrement, sur les démarches de concertation mises en place par le Port autonome de Liège ;
- des **membres de la Chambre de Commerce des Pays-Bas en Belgique-Luxembourg (NKVK)** en étroite collaboration avec l'AWEX, la SPI, la Ville de Liège. Cette visite a permis de mettre à l'honneur les développements et de présenter les projets du Port autonome de Liège mais aussi d'autres projets liégeois tels que ImmoCoronmeuse, Val Benoît aux membres de la NKVK et aux opérateurs logistiques néerlandais (± 50 participants) ;
- d'une **délégation européenne** de très haut niveau à l'occasion d'un séminaire européen organisé pour les coordinateurs européens des deux corridors du réseau central transeuropéen de transport (RTE-T) : Madame Trautman, Coordinatrice du Corridor Mer du Nord – Baltique et Monsieur Péter Balazs, Coordinateur du Corridor Mer du Nord – Méditerranée en étroite collaboration avec la Direction générale et opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques du Service public de Wallonie. Ce séminaire a porté sur diverses thématiques telles les besoins et défis de connections de transport de marchandises (multimodalité, rôle des ports dans les chaînes logistiques...). Plus d'une quarantaine de personnes majoritairement issues de Benelux, d'Irlande... ont participé à ce séminaire qui s'adressait aux divers ports et acteurs des voies navigables situés sur ces deux corridors principaux. Une séance plénière,

des groupes de travail et une visite portuaire ont été organisés. Ce séminaire s'est clôturé par une réunion de travail avec Monsieur le Ministre Prévot ;



© Port autonome de Liège

De gauche à droite : Monsieur Pascal Moens, Directeur, Direction de la Promotion des Voies navigables et de l'Intermodalité - Direction générale et opérationnelle de la Mobilité et des Voies Hydrauliques du Service public de Wallonie (SPW DG02), Madame Catherine Trautmann, Coordinatrice du Corridor Mer du Nord – Baltique, Monsieur Péter Balázs, Coordinateur du Corridor Mer du Nord – Méditerranée et Monsieur Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège.

- d'une **délégation de consuls belges et néerlandais** en collaboration avec Monsieur Bernard Piette, Président du Corps consulaire de la Province de Liège et Consul général honoraire des Pays-Bas pour les provinces de Liège, Namur et Luxembourg ;
- de **Monsieur Pieyre-Alexandre Anglade**, homme politique français, Député de la quatrième circonscription des Français de l'étranger pour représenter la communauté française établie au Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) ;
- d'une **délégation du Port d'Anvers** représentée par Mesdames Pascale Pasmans, Head Intermodality and Hinterland, et Marjan Beelen, Consultant – Intermodality and Hinterland ;
- de son Excellence **Madame Elena Basile**, Ambassadrice de la République italienne en visite officielle en Province de Liège ;
- d'une **délégation allemande dans le cadre d'une mission économique organisée par le Ministère allemand de l'Energie et de l'Economie**. Cette mission économique était entièrement dédiée au secteur de la logistique belge et luxembourgeoise. L'ensemble de cette délégation a ainsi visité les facilités portuaires du Port d'Anvers, celles du Port autonome de Liège et de l'aéroport du Luxembourg.

Cette délégation était composée d'une douzaine de sociétés allemandes spécialisées dans le secteur logistique, transitaire... ;

- de son **Excellence Monsieur Timo Ranta**, Ambassadeur de Finlande qui était en visite officielle en Province de Liège ;
- d'une **délégation du Port de Douala** (Cameroun) dont le Directeur général du Port de Douala est également Vice-Président de l'Association internationale Villes et Ports, en mission économique. Au cours de cette visite organisée en étroite collaboration avec l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers, le Port de Douala a pu rencontrer diverses entreprises telles que DP World Liège, Besix et l'entreprise spécialisée en travaux sous-marins Berman. La délégation était particulièrement intéressée par les développements du Port autonome de Liège ;
- de **Madame Katty Firquet**, Députée provinciale ;
- d'une **délégation de Malaisie** menée par le Chief Minister de l'Etat du Selangor. Le Selangor est l'état de Malaisie le plus industriel. Cette délégation malaisienne est particulièrement intéressée par le développement d'une chaîne logistique Halal. Le transport de conteneurs est le mode de logistique le plus privilégié pour le Halal Hub ;
- de l'**assemblée générale du Groupement d'Intérêt économique Trilogiport** (GIE Trilogiport) ;
- de **Monsieur Jozef Pilch**, Ministre de l'Economie maritime de Pologne, Voïvodie de Cracovie ;
- du **groupe Young Diplomats in Belgium** en collaboration avec la Province de Liège ;
- d'une **délégation brésilienne** venue en Wallonie en vue de réaliser une stratégie de développement socio-économique des régions du Tocantin et Goia par le biais du développement de zones portuaires fluviales afin d'utiliser davantage le transport par la voie d'eau dans une politique de transport intermodal ;
- de la société **ALU** en étroite collaboration avec l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers.

Enfin, le Port autonome de Liège était partenaire de l'exposition « **J'aurai 20 ans en 2030** » organisée à Liège Guillemins à l'occasion du bicentenaire de l'Université de Liège. A cette occasion, le film promotionnel du Port autonome de Liège a été diffusé tout au long de cette exposition.

7.2.3. Rencontres avec la presse

En plus de répondre aux nombreuses sollicitations de la presse, le Port autonome de Liège a reçu plusieurs journalistes pour diverses interviews et visites portuaires.

7.2.4. Visites scolaires

Diverses visites ont été organisées pour des groupements et des établissements d'enseignement supérieur et universitaire tels que :

- des délégations étrangères de la voie d'eau au cours de séminaire tels que : « **Inland Waterways Transport** » sous la conduite de l'Antwerp/Flanders Port Training Center (APEC) ;
- d'étudiants du Centre Interuniversitaire d'Etudes de la Mobilité (CIEM) dans le cadre de leur cursus post universitaire en transport et logistique et accompagnés de Monsieur Yvon Loyaerts, Directeur général de la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques du Service public de Wallonie ;
- d'étudiants de la Haute Ecole Francisco Ferrer – section en management de la logistique ;
- de Mademoiselle Fanny Grommerch, étudiante au Collège Royal Marie-Thérèse à Herve ;
- d'étudiants en logistique de l'Université de Cergy Pontoise (France) ;
- d'étudiants américains venus en Belgique dans le cadre d'un programme d'échange, accompagnés de Madame Diana Bullen, Directrice du programme « **Belgium : A glimpse into the EU** » ;
- d'étudiants de l'école Saint-Jean Berchmans et Saint-Marie.

8.

© AdobeStock

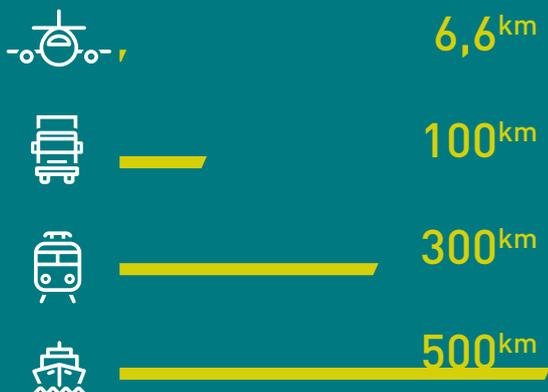
Symbiose entre économie et environnement

De nos jours, l'activité industrielle et le développement économique d'une région se doivent de coexister en parfaite symbiose avec l'environnement. Une des missions du Port autonome de Liège est de promouvoir le transport fluvial, le mode de transport écologique, par le développement de l'utilisation des ports, leur aménagement et leur gestion.

L'émergence des préoccupations environnementales, le développement durable et les soucis liés à la saturation de nos routes incitent davantage les entreprises à trouver d'autres moyens d'acheminement des marchandises. Le transport fluvial tient une place déterminante et privilégiée dans cette évolution !

Le Port autonome de Liège est ainsi un acteur du développement durable au quotidien. Comparé aux autres modes de transport de marchandises, le transport fluvial présente de nombreux avantages.

Avec 5 litres de carburant par tonne, la distance parcourue sera de :



Véhicules nécessaires à l'acheminement de 4.400 tonnes :



220 camions

=



125 wagons

=



1 convoi fluvial

Ainsi, il constitue :

- **Une solution sûre et fiable** : les risques d'accident sont extrêmement réduits. Les délais de livraison sont respectés.
- **Une solution écologique** : c'est un mode de transport respectueux de l'environnement. Un bateau de 1.350 tonnes naviguant à pleine charge représente environ une soixantaine de camions en moins sur nos routes !
- **Enfin une solution compétitive et économique** : il est économe en énergie, émet moins de CO₂ et permet de transporter des tonnages très importants. Il constitue dès lors un moyen de transport peu polluant.

Par la promotion du transport par la voie d'eau, le Port autonome de Liège a favorisé un mode de transport respectueux de l'environnement.

Voilà une contribution positive et mesurable du Port autonome de Liège à la protection de l'environnement.

9

Le Port autonome de Liège en quelques chiffres

1

Le Port autonome de Liège est le 1^{er} port fluvial belge et le 3^{ème} port fluvial européen

3

33

Le Port autonome de Liège gère 33 zones portuaires



Liège Trilogiport : une plate-forme multimodale de 120 ha

120

7.761

7.761 emplois directs et 11.185 emplois indirects générés par le complexe portuaire liégeois



27

Le Port autonome de Liège gère 27 km de quais et 382 ha de terrains portuaires

382

Tonnage eau-rail-route : 21 millions de tonnes

21



74.431

74.431 conteneurs (EVP) manutentionnés





Editeur responsable

Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège,
Quai de Maestricht, 14 - 4000 Liège.

Crédits photographiques et visuels

Port autonome de Liège, SPW-DPVNI, WDP, Somef,
Liege Container Terminal, Aerialmedia et AdobeStock.

Graphisme

www.visible.be [18433]

©2018 Port autonome de Liège



Port autonome de Liège

Quai de Maestricht, 14
B-4000 Liège

TEL + 32 4 232 97 97
FAX + 32 4 223 11 09
portdeliege@skynet.be

www.portdeliege.be